

ALGÉRIE-FRANCE
CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA LUTTE CONTRE LE
FINANCEMENT DU TERRORISME
M. Messahel
aujourd'hui à Paris

P. 24

ALGÉRIE-USA
L'Africom veut explorer
avec l'Algérie les
futurs activités de
coopération en matière
de sécurité

P. 6

GUERRE DE LIBÉRATION
NATIONALE:
Plus de 30.000
documents d'archives
remis par le CICR
à l'Algérie

P. 6

BAC-BEM 2018 : Les dates de retrait des convocations connues

Les candidats au brevet de enseignement moyen (BEM), session 2017/2018, pourront retirer leurs convocations d'examen du 30 avril au 30 mai, alors que les candidats au Baccalauréat pourront le faire du 20 mai au 25 juin, a annoncé hier la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit sur sa page Facebook.

P. 24



LANCEMENT DU SALON NATIONAL
DES PRODUITS DU TERROIR :
Tizi-Ouzou,
carrefour des saveurs et du
savoir-faire traditionnel

P. 3

RESSOURCES EN EAU
Plusieurs mesures prises
pour l'amélioration
de la distribution
de l'eau potable

SELON LES DOUANES

Hausse des
importations des
céréales et lait au
1^{er} trimestre 2018

P. 24

SANTÉ

FORME :
LES BONNES
RAISONS
DE FAIRE DU
RAMEUR

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (28^E) :
3 matchs
à grands enjeux
pour ouvrir
le bal

P. 21

PÉTROLE :
Le prix
du panier
de l'Opep
à plus de 71
dollars

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LA
CONTREBANDE ET LA
CRIMINALITÉ ORGANISÉE
2 contrebandiers
interceptés
au Sud du pays
et plus de 17 kg
de kif traité
saisis à l'Ouest

P. 24

ÉCOLE DE POLICE DE SOUMAÆ

Sortie de la 13^e promotion de lieutenants de police

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, présidera ce matin à partir de 9h à l'École d'application de la Sûreté nationale Abdelmadjid Bouzbid de Soumaïa (Blida), la cérémonie de sortie de la 13^e promotion de lieutenants principaux de police.



Horaire des prières

Jeudi 10 Chaâbane 1439

Fajr	04:15
Dohr	12:46
Asr	16:31
Maghreb	19:36
Isha	21:05

CONSEIL DE LA NATION

Séance plénière consacrée aux questions orales



Le Conseil de la Nation, reprendra ses travaux, ce matin à partir de 10h, en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué du Conseil de la Nation. Les questions concernent les secteurs de l'Industrie et des Mines, la Communication et les Ressources en Eau.

EL BAYADH

9^e et dernier numéro de la saison de l'émission «Ici la culturelle»

Pour le 9^e et dernier numéro de la saison, l'équipe de l'émission radio «Ici la culturelle», fera escale aujourd'hui, à la maison de la culture Mohamed Belkhir de la wilaya d'El Bayadh. L'émission sera une occasion pour mettre en valeur le patrimoine riche et varié de la wilaya.

SOUK-AHRAS

Commémoration du 60^e anniversaire de la Grande Bataille



Le ministre des moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Souk Ahras ou il présidera la cérémonie de commémoration du 60^e anniversaire de la Grande Bataille de Souk Ahras (26 avril 1958).

DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER

Cérémonie d'ouverture du 9^e Festival international de danse contemporaine d'Alger

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, donnera le coup d'envoi de la 9^e édition du Festival international de la danse contemporaine d'Alger, demain vendredi 27 avril à partir de 18h à l'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh. La soirée se déroulera en présence du ministre tunisien des affaires culturelles Mohamed Zine El Abidine qui sera en visite en Algérie. Pas moins de 12 troupes étrangères et 10 algériennes prendront part à cette édition placée sous le thème «Fusion» dont l'Italie est l'invité d'honneur.



LE 28 AVRIL À LA SALLE ATLAS

Bilal Sghir en concert

Le chanteur de raï, Bilal Sghir, animera un concert samedi 28 avril à partir de 16h à la salle Atlas de Bab El Oued. L'événement est organisé par l'Office national de la culture et de l'information.



Météo

	Max	Min
Alger	18°	12°
Oran	18°	13°
Annaba	22°	14°
Béjaïa	17°	13°
Tamanrasset	36°	21°

LE 28 AVRIL À LA SALLE EL MOUGAR

Avant-première du film documentaire «La bataille d'Alger, un film dans l'histoire»

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise samedi 28 avril à partir de 19h à la salle Al Mougar, la projection en avant-première du film documentaire «La bataille d'Alger, un film dans l'histoire».

CE MATIN AU SIÈGE DE LA CACI

Rencontre d'affaires algéro-biélorusse



Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et la diversification des partenaires de l'Algérie, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 9h30 en son siège, une rencontre d'affaires algéro-biélorusses. La délégation biélorusse comporte des entreprises actives dans les secteurs suivants : l'agroalimentaire, l'agriculture, BTPH, l'engineering, l'automobile, l'industrie mécanique ainsi que l'électronique.

BOUMERDÈS

Université de printemps de l'UMBB

Dans le but de promouvoir l'esprit entrepreneurial dans le milieu universitaire, l'Université de Boumerdès et le Forum des Chefs d'Entreprise (JIL'FCE) poursuivent aujourd'hui, l'Université de printemps sur «L'Entrepreneuriat et les métiers de demain». Cet événement porte sur des conférences, des ateliers de formation et une compétition pour les meilleurs projets/étudiants ayant pour thème «un Challenge pour l'Entrepreneur de l'Avenir».

LE 6 MAI AU CRASC D'ORAN

Présentation de l'ouvrage «Algérie, la citoyenneté impossible ?»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise dimanche 6 mai à partir de 14h, un Forum consacré à la présentation de l'ouvrage «Algérie, la citoyenneté impossible ?».



LI AMNIKOU

Emission ouverte aux auditeurs



L'émission radio dédiée à la sécurité routière «Li Amnikoum», animée chaque jeudi par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera ouverte cet après-midi de 16h à 17h, aux questions des auditeurs en rapport avec la sécurité routière.

JUSQU'AU 28 AVRIL À L'OREF

Salon du 2-roues d'Alger

Sous le patronage du ministère des Travaux Publics et du Transport, L'Office Riadh El Feth en collaboration avec la société Aldes Média, organise jusqu'au 28 avril au niveau de l'Esplanade de l'OREF, la 2^e édition du Salon du 2 Roues d'Alger «ALMOTO». Tant attendue, aussi bien par les professionnels que par les amateurs des cycles et motocycles, cette deuxième édition est le lieu de rencontre de ces deux tranches pendant 5 jours.



DEMAIN À L'HÔTEL SHERATON

9^e Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique

La Société algérienne d'asthme, d'allergologie et d'immunologie clinique (SAIC), organise vendredi 27 avril à partir de 10h à l'Hôtel Sheraton Club des Pins, Alger, la 9^e édition du congrès Euro-Africain d'allergologie et d'immunologie clinique. Parmi les thèmes qui seront abordés, les déficits immunitaires chez l'enfant, les allergies oculaires, la place actuelle de l'immunothérapie, les dermatoses allergiques, les allergies professionnelles, les allergies aux scorpions et la prise en charge des allergies alimentaires (adultes et enfants).

RELIGION

Près de 300 fidèles africains visiteront dans les prochains jours le siège du califat général de la zaouïa Tidjania

Près de trois cents fidèles africains s'apprêtent à se rendre, dans les prochains jours, au siège du Califat général de la zaouïa Tidjania, à Ain Madhi, dans la wilaya de Laghouat, indiquait hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Près de trois cents fidèles sénégalais, gambiens, mauritaniens et guinéens s'apprêtent à se rendre, dans les prochains jours, au siège du Califat général de la zaouïa Tidjania, à Ain Madhi pour effectuer la zîara annuelle au berceau de la confrérie Tidjania en Algérie, terre qui a vu naître et grandir cheikh Sidi Ahmed Tidjane, fondateur de la Tidjania», note la même source.

«La zîara de cette forte délégation participe de la volonté de consolider les liens séculaires et multiformes établis entre l'Algérie et le Sénégal et de réaffirmer de l'attachement de la Tariqa et à ses origines», souligne le communiqué, ajoutant que cette visite «rappelle, si besoin est, l'importance de la place qu'occupe la confrérie Tidjania dans la



mémoire». Le MAE a affirmé qu'«à l'instar des années précédentes, les autorités algériennes et l'ambassade d'Algérie à Dakar ne ménageront aucun effort pour favoriser un bon déroulement de cette visite».

SELON LE HCA

Les acquis réalisés dans le domaine de tamazight seront renforcés par l'académie nationale

Les acquis réalisés dans la mise en œuvre du caractère officiel de tamazight seront renforcés prochainement par la création de l'académie algérienne de la langue tamazight, a réaffirmé, hier à Ghardaïa, le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachème Assad.

S'exprimant à l'ouverture d'un colloque organisé à l'Université de Ghardaïa sur la littérature amazighe dans le sud algérien, le SG du HCA a indiqué que le projet de création de l'académie nationale de Tamazight vient consolider une réalisation constitutionnelle à même de relever la place de l'amazighité en tant que langue nationale et officielle dans le sens des recommandations exprimées par le Président de la République lors du conseil

des ministres du 27 décembre 2017.

Ce projet de création de l'académie algérienne de la langue amazighe, qui définit clairement son organisation, ses prérogatives et ses missions, a été élaboré selon une approche participative, a-t-il déclaré en affirmant que le HCA a été la partie prenante de ce projet de création d'une institution académique.

Parlant de ce colloque, le secrétaire général du HCA a mis en avant l'importance qui échoit à la littérature amazighe dans toute démarche visant la préservation et la promotion du patrimoine culturel national.

«Il appartient à tous de préserver l'héritage culturel amazigh et faire connaître ce patrimoine immatériel à la postérité afin de cimenter son existence», a-t-il soutenu avant

de rappeler que la mission du HCA selon «la nouvelle feuille de route» est la mise en place des outils appropriés pour la promotion et la prise en charge du patrimoine immatériel et matériel amazigh dans le pays. Outre l'intégration de tamazight dans le paysage médiatique national à travers sa constitutionnalisation en tant que langue nationale et officielle, le pays a franchi des étapes importantes dans ce processus qui permet de consolider l'unité nationale dans sa diversité, a ajouté M. Assad.

Pour les organisateurs de ce colloque sur la littérature amazighe dans le sud algérien, c'est une occasion pour raviver le patrimoine ancestral immatériel amazigh dans le but de le préserver et de contribuer à la vulgarisation de cette culture ancestrale chez les

jeunes.

Organisé par le laboratoire du patrimoine culturel linguistique et littéraire du sud algérien, en collaboration avec l'Université de Ghardaïa, le HCA et le haut conseil de la langue arabe, ce colloque, qui vise à diagnostiquer la situation du patrimoine immatériel amazigh dans le sud, a regroupé une pléiade d'universitaires et de chercheurs de différentes wilayas du pays.

Les participants traitent lors de ce colloque universitaire, en ateliers, plusieurs thématiques liées à la littérature et la poésie amazighe dans le sud, les spécificités linguistiques de chaque région, la bibliographie de la littérature amazighe et les différents écrits sur la littérature amazighe dans le sud du pays.

SANTÉ

L'Algérie pré-certifiée par l'OMS pour éliminer le paludisme d'ici la fin 2018

La célébration de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, mardi à Alger, a coïncidé avec la pré-certification de l'Algérie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme pays devant éliminer le paludisme d'ici la fin 2018.

«Cette année est placée sous le signe de la pré-certification de l'Algérie par l'OMS comme pays devant éliminer le paludisme d'ici la fin 2018», a indiqué le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, lors de cette Journée, précisant que l'Algérie figure parmi les quelques pays dans le monde ayant eu la chance de pouvoir présenter le rapport de certification de l'élimination du paludisme. Il a fait savoir que

l'Algérie recevra prochainement la commission de pré-certification de l'élimination du paludisme.

A cet effet, les services du ministre de la Santé s'activent à préparer les documents et les rapports concernant les efforts déployés pour éradiquer cette pathologie.

«Cette journée va nous permettre aussi de partager tout ce qui est entrepris avec les différents professionnels de la santé et mettre en valeur tous les efforts déployés par l'Algérie depuis les années 1960 quand notre pays avait entamé son programme d'éradication du paludisme», a ajouté M. Fourar.

Pour rappel, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été

honoré en janvier dernier à Addis-Abeba (Ethiopie), par l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (ALMA) pour son action et ses efforts en matière de lutte contre cette maladie, l'ALMA étant une alliance de 49 pays africains qui œuvrent dans le but de mettre fin au paludisme sur tout le continent d'ici 2030.

Selon les informations recueillies à l'occasion de cette Journée organisée à l'Institut national de Santé publique avec l'appui de l'OMS sous le thème «Prêt à vaincre le paludisme», la situation épidémiologique en Algérie est marquée par la notification de cas de paludisme essentiellement importés, allant de 400 à 800 cas par an en moyenne, avec zéro cas de transmission

locale depuis 2014.

Selon la déléguée du bureau OMS Algérie, Lilya Oubraham, son Organisation a identifié 21 pays potentiels à éliminer le paludisme d'ici 2020 et travaille en collaboration avec les gouvernements de ces pays en les appuyant à accélérer l'atteinte de cet objectif.

Le paludisme fait plus de 400.000 morts chaque année à travers le monde, selon l'OMS, relevant qu'en 2016, il a été enregistré 216 millions cas de paludisme dans 91 pays, dont 90% en région africaine, soit 5 millions de cas en plus qu'en 2015.

En 2016 aussi, cette pathologie avait entraîné 445.000 décès dont 91% en Afrique, selon les statistiques de l'OMS.

APS

SANTÉ

Le SNAPO salue la décision de révision de l'article 259 du projet de loi sur la santé et renonce à la grève

Le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (SNAPO), Messaud Belamri, a salué hier la décision du ministère de la Santé et de la commission de la santé de l'Assemblée populaire nationale (APN) relative à la révision de l'article 259 du nouveau projet de loi sur la santé, annonçant l'annulation de la grève prévue samedi prochain.

Le Bureau national du SNAPO a été convoqué en séance extraordinaire pour organiser un mouvement de protestation, à compter de samedi prochain, afin de réclamer auprès de la commission de la santé de l'APN et de la tutelle la révision de l'article 259 du projet de loi sur la santé qui qualifie l'officine d'«entreprise spécialisée dans la vente de produits pharmaceutiques», a précisé le Dr Belamri lors d'une conférence de presse, précisant qu'après avoir reçu les assurances des parties concernées à cet égard, le syndicat a décidé de renoncer à la grève qui était prévue samedi prochain.

«Le pharmacien d'officine est l'unique gestionnaire chargé de la vente de médicaments au détail.

Il ne s'agit pas du propriétaire d'une entreprise spécialisée dans la vente de médicaments», a-t-il rappelé.

Il a fait savoir que dès qu'il a été pris connaissance de la teneur de certains articles du projet de loi relatifs à l'exercice de l'activité de pharmacien, le SNAPO a contacté la commission de la santé qui a reconnu une «erreur involontaire», précisant que le ministère est intervenu immédiatement pour «la corriger».

Le président du SNAPO s'est félicité des assurances données par la tutelle à cet égard.

Concernant la deuxième clause de l'article 226 dans laquelle l'officine est considérée comme «un établissement pharmaceutique», le président du SNAPO a affirmé que la commission nationale de santé et le ministère ont donné également des garanties concernant l'amendement de ladite clause, en fonction de la proposition formulée par le syndicat avec le rétablissement de la clause «annulée au titre du nouveau projet définissant la profession et la véritable mission du pharmacien d'officine».

Le bureau national du syndicat demeure ouvert et attend cette révision prévue le 30 avril, après l'adoption par l'APN du nouveau projet de loi sur la santé pour s'assurer des nouveautés à introduire à certains articles de loi et du respect des garanties, a-t-il ajouté.

«Le maintien de l'article 259 du projet dans son aspect actuel laisse le champ ouvert devant des personnes n'ayant aucune relation avec la profession de pharmacien», en sus de mener à la fermeture de plusieurs officines, d'altérer l'autonomie du marché national des médicaments, a-t-il poursuivi, précisant qu'il s'agit là d'un principe tant défendu par «le SNAPO».

Il a rappelé, à cette occasion, certains problèmes qui continuent à entraver l'activité des officines à l'instar du «problème de financement inhérents aux médicaments et l'instabilité du marché national» et autres dossiers toujours en suspens comme «la gestion du médicament, les marges de bénéfices et la révision du système de tiers payant».

COLLECTIVITÉS 2.700 propositions formulées pour l'enrichissement de l'avant projet de loi relative aux collectivités territoriales

Pas moins de 2.700 propositions ont été formulées pour l'enrichissement de l'avant projet de loi relative aux collectivités territoriales, a indiqué hier à Constantine, Abderrahmane Seddini, représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

S'exprimant lors d'un point de presse en marge d'une rencontre régionale portant «l'enrichissement de l'avant projet de loi sur les collectivités territoriales», le même responsable a précisé que ces propositions émanant des différentes parties concernées, élus et cadres locaux, universitaires et société civile également reflètent la démarche «consultative et participative» adoptée pour l'enrichissement de cet avant projet de loi.

Abordant la question du regroupement régional, M. Seddini a précisé que trois aspects feront l'objet de consultation et d'échange au titre de cette rencontre régionale, organisée sous forme d'ateliers de travail traitant de la gouvernance locale, la revalorisation de la ressource économique et l'intégration de la dimension aménagement du territoire dans la gestion des villes et des grands ensembles urbains.

«Le passage vers la gestion par objectifs» figure parmi les «nouveautés» à intégrer dans l'avant projet de loi relative aux collectivités territoriales, a souligné M. Seddini, précisant que cette future loi devra «renforcer les prérogatives des Assemblées élues en consolidant davantage l'articulation de la relation élu-administration pour un meilleur ancrage du principe de la décentralisation».

Dans ce sens, le représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué que l'avant projet de loi relative aux collectivités locales vise à «approfondir et élargir l'activité décentralisée pour une meilleure efficacité sur le terrain.» L'avant projet de loi relative aux collectivités territoriales a pour objectif de promouvoir les prérogatives des cadres et élus locaux pour permettre un exercice en toute «aisance et responsabilité». Seize wilayas ont pris part à cette rencontre.

APB

SELON UN COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU Plusieurs mesures prises pour l'amélioration de la distribution de l'eau potable

Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer le service public de l'eau potable en assurant une distribution quotidienne pour un maximum de communes, a indiqué hier le ministère des Ressources en Eau dans un communiqué.

Ce dispositif sera mis en place suite à un bilan exhaustif établi à la fin de la saison estivale 2017 faisant état de carences en alimentation en eau potable enregistrées au niveau de 592 communes réparties sur 30 wilayas.

Ce bilan a été récemment présenté lors d'une réunion du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, avec les directeurs des ressources en eau des 30 wilayas enregistrant des carences en alimentation en eau potable, à l'effet d'examiner l'état d'exécution des différentes actions engagées dans le cadre du programme d'amélioration du service public de l'eau potable.

Sur les 592 communes ayant enregistré des perturbations durant la saison estivale 2017, 367 devront bénéficier d'une alimentation quotidienne avant la saison estivale 2018.

Cet objectif est déjà atteint pour 123 d'entre elles et s'élargira aux 244 autres d'ici le 15 mai 2018, soit à la veille du mois de Ramadhan, selon le ministère.

Pour les 225 communes restantes de ce programme, elles bénéficieront graduellement d'une alimentation quotidienne durant le second semestre 2018.

D'autre part, sur le plan de la gestion et dans le souci de professionnalisation des métiers de l'eau, il a été décidé de transférer graduellement le ser-

vice public de l'eau des régions communales vers l'Algérienne des Eaux (ADE) avec comme objectif d'intégrer la totalité des communes à horizon 2020.

Il a aussi été convenu de revoir et de réajuster l'organisation des organismes de gestion du service public de l'eau (ADE, SEAL, SEOR, SEACO) afin de l'adapter aux spécificités de chaque wilaya en opérant chaque fois que c'est nécessaire la reconversion des agents aux métiers opérationnels et en mettant l'accent sur la formation et le perfectionnement des effectifs.

Engagements de moyens financiers «importants»

Dans ce cadre, le ministère a souligné que des moyens financiers «importants» ont été dégagés à travers plusieurs programmes (programme sectoriel, PCD, FCCL et programme d'urgence) afin d'assurer une alimentation régulière en eau potable à travers la réalisation et/ou la mise à niveau d'infrastructures hydrauliques (mobilisation, pompage, stockage, transport...).

La même source rappelle les instructions fermes fréquemment adressées par M. Necib aux gestionnaires du service public de l'eau potable quant à l'obligation de se doter de produits de traitement, de pièces de rechange et de pompes de



secours en stocks suffisants afin de parer à toute éventualité.

Cette réunion a également été l'occasion pour le ministre d'insister sur l'obligation de mettre en service, avant le début de la saison estivale, les projets structurants en voie d'achèvement tels que le projet de Chott El-gharbi pour l'alimentation des habitants des communes du nord de Naama, du sud de Tlemcen et du sud et de l'ouest de Sidi Bel Abbès, le projet d'alimentation des communes de Sétif à partir du barrage de Mahouane, le projet d'alimentation des habitants de la wilaya de Oum El-Bouaghi à partir du barrage d'Ourkis, sans oublier le programme d'urgence visant l'amélioration de l'alimentation

en eau potable des wilayas d'Annaba et d'El-Tarf.

Il a encore une fois appelé les différents responsables à plus de mobilisation et d'engagement en les exhortant à accélérer la cadence dans l'exécution des différents programmes: «Une amélioration sensible doit être ressentie par les usagers du service public de l'eau potable à partir de cet été», a-t-il insisté.

Le communiqué relève aussi la coordination intersectorielle engagée avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire ainsi qu'avec le ministère de l'Énergie pour s'assurer de l'alimentation continue en énergie électrique.

LANCEMENT DU SALON NATIONAL DES PRODUITS DU TERROIR : Tizi-Ouzou, carrefour des saveurs et du savoir-faire traditionnel

La ville de Tizi-Ouzou qui accueille depuis hier le premier salon national des produits du terroir, s'est transformée en carrefour des saveurs du terroir et du savoir-faire traditionnel national.

Cette manifestation économique et culturelle, dénommée Salon national des saveurs du terroir et paniers gourmands (SNAST) 2018 organisé par l'agence Team Event's et placée sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et sous l'égide du wali de Tizi-Ouzou, et dont le coup d'envoi a été donné par le wali Mohammed Bouderbali, est animée par 255 participants (artisans et agriculteurs) issus de 38 wilayas, qui exposeront jusqu'au 2 mai prochain, toute la richesse du terroir algérien.

D'El Djouzia de Constantine, au Kaak de Tlemcen, l'huile d'olive et robes traditionnelles de Kabylie, la figue sèche de Béni Maouche (Bejaia), dattes et dérivés de Biskra, olives de tables de Boumerdes, petits animaux d'élevage (volaille et lapin) de races locales, au thé du grand sud, aux couscous au différentes céréales et légumineuses de Médéa dont la fameux couscous Lehama, à la tapisserie de Béni Ouarthlane (Sétif), le terroir national a dévoilé toute sa finesse et sa diversité, à l'occasion de ce Salon.

Il a fallu près de cinq heures au wali pour visiter tous les stands implantés à la

placette de l'olivier et prendre part à la cérémonie de thé dans une tente dressée par les exposants de la wilaya d'Adrar.

Des dégustations de différents produits ont été offertes aux visiteurs qui étaient nombreux à prendre part à cette journée inaugurale et beaucoup n'ont pas hésité à mettre la main à la poche pour acheter des produits. Un déjeuner à base de poisson a été également offert au public.

Le wali a observé que ce salon est une opportunité aux producteurs participants pour promouvoir leurs produits et échanger entre eux.

«Nous visons, à travers ce salon, à créer une tradition qui permettra à ces activités de se développer pour mieux se placer sur le marché», a-t-il dit en signalant que «les produits du terroir algérien son bio et ce type de produits occupent une place importante sur le marché mondiale, malheureusement nous avons constaté que chez nous, nous n'accordons pas suffisamment d'importance à ce créneau d'où l'intérêt de ce salon».

La labellisation est aussi une démarche jugée importante dans la promotion et la protection des produits du terroir national, a-t-il souligné, rappelant que la wilaya de Tizi-Ouzou à travers la direction locale de services agricoles, a lancé un processus de labellisation de l'huile d'olive. Le wali a aussi insisté sur l'importance de l'organi-

sation des producteurs en coopératives et la nécessité de valoriser ces produits en améliorant la qualité, la quantité et la présentation (emballage et conditionnement) pour qu'ils puissent avoir leur place sur le marché national et international.

De son côté, le directeur local des services agricoles, Laib Makhlof, a indiqué que cette institution a tracé un programme au niveau local, visant à donner une valeur ajoutée aux produits du terroir en formant les agriculteurs aux techniques qui leur permettent de produire mieux quantitativement et qualitativement, à aller vers la transformation et améliorer l'emballage.

La protection des produits du terroir à travers la labellisation est aussi un axe important dans cette démarche, a-t-il ajouté.

Tout au long du Salon, des ateliers ludiques, des stands gourmands et shows culinaires (démonstration sur la fabrication de produits du terroir), des dégustations, des soirées folkloriques, des conférences-débats (sur le design, le marketing, la labellisation, la qualité) et des concours (meilleur chef cuisinier, petit-chef et mon homme chef) sont au menu.

Des Prix des meilleurs paniers gourmands, décoration de stand, représentation de wilaya et plat traditionnel seront décernés à l'occasion de ce salon qui va aussi accorder, sur proposition de la wilaya, le Prix de la meilleure couverture médiatique.

IMPORTATIONS

Hausse des importations des céréales et laits au 1^{er} trimestre 2018

La facture d'importation des produits alimentaires a connu une faible baisse au 1^{er} trimestre 2018 à l'exception des céréales et laits dont les importations ont enregistré une augmentation, a appris hier l'APS auprès des Douanes.

La facture d'importation du Groupe des produits alimentaires a atteint 2,245 milliards de dollars (mds usd) entre janvier et fin mars 2018, contre 2,25 mds usd durant la même période de 2017, soit une baisse de 5 millions de dollars (-0,22%), détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis).

Sur les 2,245 mds usd d'importations alimentaires globales, les six principaux produits alimentaires (céréales, laits, sucres et sucreries, café et thé, légumes secs et viandes) ont été importés pour 1,676 mds usd au 1^{er} trimestre 2018 contre 1,717 mds usd au même trimestre 2017, en baisse de près de 41 millions usd, correspondant à un recul de 2,4%.

Néanmoins, pour les céréales, semoule et farine, représentant plus de 36% des importations alimentaires de l'Algérie, leur facture a grimpé à 816,2 millions usd contre 752,5 millions usd, soit une augmentation de près de 64 millions de dollars (+8,5%) entre les deux périodes de comparaison.

Les importations des laits et matières premières des produits laitiers ont également enregistré une hausse en s'établissant à 415,84 millions usd contre 411,38 millions usd, en hausse de près de 4,5 millions usd (+1,1%).

En revanche, les importations pour le reste des produits alimentaires essentiels ont enregistré des baisses.

Ainsi, les importations des viandes ont dégringolé en s'établissant à 32,85 millions usd contre 72,82 millions usd, en baisse de près de 40 millions usd (-55%).

Quant à la facture d'importation du sucre et sucreries, elle a reculé à 218,85 millions usd contre 277,86 millions usd, en baisse de 59,01 millions usd (-21,24%).

Pour les légumes secs, ils ont baissé à 106,03 millions usd contre

114,4 millions usd (-7,32%). De même, les importations du café et thé ont enregistré une légère baisse à 86,7 millions usd contre 88,35 millions usd (-2%).

En dehors de ces six (6) principaux produits, le reste du Groupe des produits alimentaires a été importé pour 570 millions usd de janvier à mars 2018 contre 533 millions usd de janvier à mars 2017.

Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont baissé à 219,73 millions usd sur les trois premiers mois de 2018 contre 238,02 millions usd sur la même période de 2017, en diminution de près de 18 millions usd (-8%).

Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire s'est chiffrée à plus de 2,46 mds usd entre janvier et mars 2018 contre 2,49 milliards usd entre janvier et mars 2017, en baisse de 1,2%.

Les importations des médicaments en nette hausse

Par ailleurs, la facture d'importation des médicaments a nettement augmenté en se chiffrant à 492,22 millions usd sur les 3 premiers mois 2018 contre 345,7 millions usd à la même période de 2017, en hausse de plus de 146 millions usd (+42,4%). Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises dont des produits alimentaires avaient été mis en place en janvier 2018 dans le but de réduire le déficit commercial et de promouvoir la production nationale.

Il avait ainsi été décidé de la suspension provisoire d'importation de 851 produits dont des biens alimentaires tels les fromages, yaourt et produits lactés,



fruits secs, fruits frais (à l'exception de la banane), légumes frais (à l'exception de l'ail), viandes (à l'exception de certaines catégories), dérivés de maïs, préparation de viandes, préparation de poisons, sirop de glucose, chewing-gum et bonbons, chocolats, produits de viennoiserie, pâtes alimentaires, dérivés de céréales, conserves de légumes, tomates préparées ou conservées, confitures et gelées, fruits conservés ou préparés, jus, préparations alimentaires, préparations pour soupes et potages, eaux minérales, pigments, arômes, papiers d'hygiène, dextrine et autres amidons.

En outre, concernant les mesures à caractère tarifaire prévues par les dispositions de la loi de finances pour 2018, il a été procédé à l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30% pour le saumon, fruits secs sans coques et autres fruits séchés, épices, sucreries, confiserie, préparations à base d'extraits et d'essence (liqueur et autres).

Il a également été relevé les droits de douane pour les graines de tournesol, les préparations d'arachides, confiture, compléments alimentaires, sodas, eaux minérales et autres boissons.

Cependant, le ministère du Commerce a procédé récemment à la levée de la suspension provisoire à l'importation de certains intrants nécessaires à la production de boissons, yaourts, biscuits, confiserie et chocolat.

PÉTROLE:

Le prix du panier de l'Opep à plus de 71 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 71,34 dollars le baril, contre 70,51 la veille, a indiqué mercredi cette Organisation sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze (14) types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Cette hausse intervient après quelques de la 8^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC), tenue à Djeddah en Arabie saoudite. La production pétrolière de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses dix partenaires a atteint en mars dernier un niveau de complexité record de 149% avec leurs engagements de réduction. Ces efforts collectifs «continuent de donner des résultats positifs», a estimé le JMMC, qui a précisé à ce propos que les niveaux des stocks commerciaux de brut de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), ont été ajustés, passant de 3,12 milliards de barils en juillet 2016 à 2,83 milliards de barils en mars 2018, soit une baisse de 300 millions de barils. En outre, l'Opep a revu en légère hausse sa prévision de production de pétrole aux Etats-Unis pour 2018.

Dans son dernier rapport mensuel, l'organisation a ainsi revu en hausse de 0,08 million de barils par jour (mb/j) son estimation de la production non-Opep cette année: elle devrait atteindre 59,61 mbj, soit une croissance de 1,71 mbj sur un an. «Les principaux moteurs de la croissance en 2018 sont les Etats-Unis (1,50 mb/j), le Canada (0,29 mb/j) et le Brésil (0,21 mb/j)», a souligné l'Organisation. L'Opep continue pour sa part à baisser sa production. En mars, les 14 pays de l'Organisation ont pompé un total de 31,96 mbj, soit une diminution de 201.000 barils par jour par rapport à février, selon des sources secondaires de l'organisation, citées dans le rapport. Pour ce qui est de la croissance de la demande mondiale pour 2018, elle devrait pour sa part atteindre 1,63 million de barils par jour (mb/j), une prévision relevée par rapport au mois précédent, pour atteindre une demande de 97,07 mbj. Par ailleurs, les cours de l'or noir pétrole ont terminé en baisse mardi.

Le Brent se maintient au-dessus des 73 dollars mercredi à Londres

Les cours du pétrole prenaient des directions opposées hier en cours d'échanges européens dans l'attente des données officielles sur les réserves américaines et de nouvelles informations sur l'accord sur le nucléaire iranien. Dans l'après midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 73,65 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 21 cents par rapport à la clôture de mardi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance prenait 14 cents à 67,84 dollars une heure après son ouverture. Les cours du pétrole avaient nettement reculé mardi alors que les présidents américain et français ont discuté de l'accord sur le nucléaire iranien.

Donald Trump est resté évasif sur sa décision sur l'accord iranien, qu'il a menacé de "déchirer" pour imposer de nouvelles sanctions sur le régime iranien, mais il n'a pas semblé rejeter l'offre de M. Macron.

"Une logique stratégique conventionnelle demanderait que la levée des sanctions sur l'Iran soit renouvelée le temps que l'Europe et les Etats-Unis se mettent d'accord sur ce qu'ils comptent demander", a commenté Olivier Jakob, analyste de Petromatrix, qui ajoute cependant qu'"il ne faut pas s'attendre à du conventionnel quand M. Trump est aux commandes". Un retour des sanctions américaines empêcherait l'Iran d'exporter son pétrole, ce qui entamerait l'offre sur le marché mondial. Les données officielles hebdomadaires sur les réserves américaines seront par ailleurs publiées en cours de séance. Les stocks de brut arrêtés au 20 avril pourraient avoir reculé de 2,25 millions de barils, ceux d'essence de 2 millions de barils et ceux d'autres produits distillés (diesel et fioul de chauffage) de 1,45 million de barils, selon la médiane d'un consensus d'analystes compilé par Bloomberg. Mais l'American petroleum institute (API), fédération professionnelle qui fait état de ses propres données à la veille de celles de l'EIA, agence gouvernementale, a pour sa part fait état d'une hausse des stocks de brut, ont rapporté plusieurs analystes. "L'API a publié une hausse inattendue de 1,1 million de barils pour le brut et une baisse marquée pour les produits distillés", ont détaillé les analystes de JBC Energy.

APS

TUNISIE:

Le Forum économique africain tient ses travaux depuis hier et aujourd'hui à Tunis

La capitale tunisienne a abrité mardi et mercredi le Forum économique de l'Afrique, dont la principale finalité est de débloquent les échanges économiques et commerciaux inter-africains qui ne représentent que 13% des échanges de ce continent.

En plus des 800 acteurs économiques africains venant de 38 pays du continent qui représentent les secteurs privé et public, environ 140 hauts dirigeants ont participé à ce forum.

Selon Radhi Meddeb, commissaire général de

la manifestation, «ce forum ambitionne principalement de renforcer les édifices d'un partenariat solide entre la Tunisie et son continent outre la création de richesses communes [...] la Tunisie espère récupérer son positionnement stratégique par rapport à ces marchés».

Les autorités tunisiennes regrettent fortement la non-contribution de la Tunisie dans l'édification des différents groupements économiques en Afrique, à l'instar du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (CO-

MESA), a-t-il poursuivi.

Dans ce sens, l'adhésion de la Tunisie au COMESA serait annoncée en marge de ce forum tandis que l'officialisation de cette adhésion est prévue durant le prochain sommet du COMESA en présence des chefs d'Etats et chefs des gouvernements en juin 2018. «Outre des liaisons aériennes récemment déclenchées avec la Guinée et le Bénin, de nouvelles lignes directes viennent de voir le jour avec trois pays, à savoir le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Ghana, pour ainsi porter à 10 le nom-

bre total de ces liaisons aériennes», s'est félicité le ministre tunisien du Commerce Omar Behi.

Des secteurs clé et vitaux reflètent «la profondeur des besoins des populations africaines, en l'occurrence, les constructions et travaux publics, les services, les technologies de la communication, l'agriculture, l'industrie alimentaire, la santé, l'enseignement supérieur et les industries pharmaceutiques», a précisé le ministre. Sur l'ensemble des exportations de la Tunisie, 2,2% sont dirigées vers l'Afrique.

ALGÉRIE - NIGER Un Salon spécifique des produits algériens du 26 avril au 2 mai au Niger

Un Salon spécifique des produits algériens sera organisé du 26 avril au 02 mai dans la capitale nigérienne Niamey, auquel le ministre du Commerce Saïd Djellab assistera aujourd'hui à la cérémonie d'ouverture, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. L'Algérie sera présente dans cette manifestation économique à travers 43 entreprises, dont 14 du secteur public et 29 entreprises privées, ajoute la même source. Lesdites entreprises sont réparties sur plusieurs secteurs d'activités à savoir l'industrie agro-alimentaire, les produits pharmaceutiques et les équipements médicaux, l'électricité, les produits électroniques et électroménagers, la mécanique, les produits cosmétiques, les matériaux de construction et les textiles, a précisé la même source. Il est également programmé en marge de ce salon, une conférence qui sera animée par les représentants de l'Agence nationale du commerce extérieur et ceux de la Chambre algérienne du Commerce et de l'Industrie (CACI). Des rencontres entre les opérateurs économiques algériens et leur homologues nigériens seront également au menu de cet événement, afin de renforcer les échanges commerciaux, notamment l'exportation des produits algériens vers le Niger, a noté le communiqué.

ALGÉRIE - BIÉLORUSSIE M. Yousfi et son homologue biélorusse évoquent le partenariat économique et industriel

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu hier à Alger le ministre biélorusse de l'Industrie M.Vovk Vitaly Mikhailovich avec qui il a évoqué les moyens de renforcer la coopération économique et le partenariat entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cette rencontre, M.Yousfi et son homologue biélorusse ont passé en revue «les axes de coopération prioritaires à mettre en œuvre à court terme» entre les deux pays. Ces axes de coopération bilatérale ayant trait, notamment à l'industrie mécanique, la fabrication des engins pour l'extraction minière, l'électronique et l'industrie chimique, précise le communiqué. Les deux responsables se sont dit «ouverts à la coopération dans les domaines évoqués», de même qu'ils conviennent d'un échange de visites d'hommes d'affaires des deux pays. Deux groupes de travail seront créés au niveau des deux ministères avec pour mission d'explorer les possibilités concrètes de coopération, et qui pourraient se solder par des signatures de contrats, conclut la même source.

ALGÉRIE - NIGER Sonatrach réalise une découverte pétrolière au Niger (P-dg)

Le groupe Sonatrach a réalisé une découverte pétrolière au Nord du Niger, a annoncé mardi à Tamanrasset le P-dg du groupe, Abdelmoumen Ould Kaddour. Il s'agit du premier puits au Niger, foré par le groupe chinois GWDC pour le compte de Sonatrach, selon les explications du M. Ould Kaddour à la presse en marge de la visite du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et du ministre de l'Énergie Mustapha Guitouni dans cette wilaya du Sud. Le groupe Sonatrach détient un permis de recherche à 100 % au niveau de la zone «Karfa 1» située à 100 km de la frontière algéro-nigérienne. Cette nouvelle découverte à l'internationale a été réalisée grâce notamment aux efforts diplomatiques du ministère des Affaires étrangères pour assurer les conditions de travail nécessaires particulièrement en matière de sécurité. Concernant l'alimentation de la wilaya de Tamanrasset en gaz naturel, M. Ould Kaddour a assuré que le gazoduc «Tidikelt-Tamanrasset», réalisé par plusieurs filiales de Sonatrach, va permettre aux villages riverains d'accéder également à cet énergie propre. Il mis en exergue dans ce sens le rôle de Sonatrach en tant que société «citoyenne» dans le développement local et le désenclavement des zones éloignées du grand Sud du pays.

ALGÉRIE - AFRICOM L'Africom veut explorer avec l'Algérie les futures activités de coopération en matière de sécurité

Le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom) veut explorer avec l'Algérie les futures activités de coopération en matière de sécurité, a déclaré le commandant de l'Africom, le général Thomas D. Waldhauser.

«Nous sommes impatients d'explorer avec les futures activités de coopération en matière de sécurité avec l'Algérie», a indiqué le général Waldhauser à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Il a affirmé que sa visite en Algérie «est une bonne opportunité pour discuter directement avec les dirigeants algériens de nos préoccupations communes en matière de défense et de sécurité».

«Nos nations travaillent ensemble en qualité de partenaires égaux pour construire un avenir meilleur, pas seulement en Algérie, mais partout en Afrique du Nord», a-t-il



ajouté, soulignant que «grâce à un partenariat solide, nos pays sont mieux capables de combattre les causes profondes du terrorisme et de promouvoir la paix et la stabilité».

Le commandant de l'Afri-

com a saisi cette occasion pour présenter les condoléances du gouvernement américain au gouvernement et au peuple algériens, ainsi qu'aux familles des victimes du crash de l'avion militaire survenu le 11 avril der-

nier à Boufarik et ayant fait 257 morts.

De son côté, M. Messahel a indiqué que ce genre de rencontres «permet de faire des analyses et échanger les expériences» en matière de sécurité notamment au plan régional, ajoutant que cette réunion a été «très utile et fructueuse» pour l'Algérie et pour les Etats-Unis d'Amérique «en tant que pays ami et membre du Conseil de sécurité de l'ONU».

Il a exprimé son souhait de dégager d'autres perspectives visant à renforcer davantage la coopération avec les Etats-Unis et plus particulièrement avec l'Africom concernant les questions liées à la sécurité.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE : Plus de 30.000 documents d'archives remis par le CICR à l'Algérie

Des copies de plus de 30.000 documents d'archives relatifs au travail du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) durant de la guerre de Libération nationale ont été remises hier à Alger, par l'organisme onusien à la Direction générale des archives nationales (DGAN).

Ces archives concernent plus d'une trentaine de milliers de documents et photos déjà rendues publiques par le CICR, devenus consultables après un délai de protection de 50 ans.

Parmi les documents figurent, notamment, des rapports de visite aux lieux de détention, des correspondances officielles avec les parties au conflit, des documents liés à la création du Croissant-Rouge algérien (CRA) et à l'assistance apportée aux Algériens réfugiés en Tunisie et au Maroc ou déplacés à l'intérieur du pays.

«Cette remise des archives s'inscrit dans un partenariat déjà en cours entre la DGAN et le CICR, autour du projet de numérisation et de promotion des archives du CICR sur la Guerre de libération algérienne, comme élément du patrimoine historique de ce pays», a rappelé la cheffe de la délégation du CICR en Algérie, Catherine Gendre, lors d'une cérémonie organisée au siège du DGAN, à laquelle ont pris part, notamment, le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, des représentants d'institutions nationales, du corps diplomatiques ainsi que des personnalités nationales.

L'objectif d'avoir ces archives en Algérie est, aussi, de «permettre aux chercheurs algériens de comprendre et de faire connaître la dimension humanitaire de cette guerre relative non seulement à la souffrance humaine générée, mais aussi aux efforts immenses déployés pour les prévenir et les alléger», a-t-elle précisé.

Mme Gendre a souligné qu'«une telle initiative est également tournée vers l'avenir, car elle doit inspirer les générations futures en Algérie et ailleurs et les sensibiliser aux souffrances des hommes et aux moyens de venir à leur secours».

Les archives du CICR apportent un «éclairage particulier» sur la Guerre de libération nationale et une perspective certainement «plus nuancée et plus impartiale» sur son déroulement et sur ses spécificités.

«Il s'agit donc d'un patrimoine historique précieux, accessible à la consultation publique au niveau de Genève et bientôt au niveau de la DGAN», a-t-elle affirmé.

«Aujourd'hui, le CICR est entré dans une nouvelle phase de ses relations avec l'Algérie. C'est dans ce contexte que le CICR travaille actuellement avec la DGAN sur le projet de numérisation et la promotion des archives du CICR sur la Guerre de libération de de l'Algérie», a-t-elle relevé.

Pour sa part, le directeur général des Archives nationales, M. Abdelmadjid Chikhi, a exprimé «sa satisfaction de voir se concrétiser cette opération», saluant «les efforts communs avec le CICR pour une coopération déjà fructueuse et qui le sera certainement davantage à l'avenir».

Il a mis en avant la «volonté commune des deux parties d'aller de l'avant» dans leur coopération. M. Chikhi a rappelé, à cette occasion, que les relations et la coopération entre l'Algérie le CICR lors de la guerre de libération nationale «avaient permis d'acquiescer la qualité de combattant, ce que l'occupation française avait toujours refusée», a-t-il souligné.

«Reconnaître la qualité de combattant a permis, notamment, de créer une situation juridique nouvelle qui a amené

l'adversaire lui-même à reconnaître ce statut, grâce au travail accompli par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), et le CICR», a-t-il ajouté.

Le directeur général des Archives nationales a relevé que ces documents sont d'«une valeur inestimable, qui, une fois classifiés et intégrés dans la base de données de la DGAN, seront mises à la disposition des chercheurs».

M. Chikhi a invité, dans le même sillage, les chercheurs à faire des recherches sur les centres de détentions et de tortures non déclarés par les autorités coloniales françaises, qui existaient dans chaque village du pays, et auxquels les équipes du CICR ne pouvaient accéder.

De son côté, le ministre de la Culture, M. Mihoubi a salué cette remise d'archives, soulignant que leur contenu constitue un «apport important pour les chercheurs qui auront à leur disposition plus de 30.000 documents qui seront bénéfiques dans leurs recherches, et contribuer à écrire l'histoire nationale et consolider la mémoire collective».

Il est à noter que les copies remises ce mercredi «constituent un premier fonds qui sera suivi d'autres fonds que les Archives nationales recevront dans la même forme en temps opportun», a précisé le CICR. Il est à rappeler que deux accords ont été signés en novembre 2016 entre la DGAN et le CICR.

Le premier porte sur la récupération d'une copie de ces archives par les autorités algériennes, tandis que le second s'attache à définir la coopération entre le CICR et la DGAN pour «promouvoir et vulgariser le contenu de ces archives avec des activités conjointes».

ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE DE CORÉE Les moyens du renforcement de la coopération bilatérale évoqués par M. Bensalah et l'ambassadeur de Corée du Sud à Alger

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a évoqué hier, lors d'une audience, accordée à l'ambassadeur de Corée du Sud à Alger, Park Sang Jin, les relations bilatérales et les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays notamment dans le domaine économique, a indiqué un communiqué du Conseil de la Nation.

Les deux parties ont évoqué les relations bilatérales et les moyens de renforcer la coopération, notamment dans le domaine économique. La rencontre a été l'occasion d'évoquer

les moyens et les opportunités offertes dans les deux pays en vue d'établir un partenariat équilibré sur la base du principe gagnant/gagnant, au regard «du développement technologique atteint par la Corée et les larges domaines d'investissement offerts en Algérie», a ajouté le même communiqué.

Par ailleurs, les deux parties ont échangé les points de vues sur les développements de la situation dans la péninsule de Corée et les questions d'intérêt commun.

ALGÉRIE - JORDANIE

Bouazghi réaffirme à Amman l'importance de la sécurité alimentaire dans la concrétisation de la sécurité et de la paix

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a réaffirmé, hier à Amman (Jordanie), l'importance capitale qu'accorde l'Algérie à la sécurité alimentaire en tant que levier de la concrétisation de la sécurité et de la stabilité.

Dans une déclaration à l'APS en marge du 1er forum exposition agricole internationale de Jordanie qu'abrite la région de la Mer morte, le ministre a indiqué que «la présence de l'Algérie à cet événement émane de sa conviction profonde quant à l'importance et le rôle de la sécurité alimentaire dans plusieurs domaines, notamment socio-économiques et sécuritaires» affirmant que «l'Algérie est pleinement consciente de la nécessité de consentir davantage d'efforts pour concrétiser la sécurité alimentaire et diversifier l'économie nationale, en accordant à l'agriculture la priorité dans le plan d'action des plus hautes autorités de l'Etat».

A cet effet, le ministre a rappelé les efforts du président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour «consacrer l'option de la sécurité alimentaire comme l'un des fondements de l'unité nationale et de placer le secteur agricole au cœur des préoccupations de l'Etat, car cela, a-t-il dit, contribue au renforcement de cette unité». La démarche de la Jordanie en organisant ce forum exposition «est ce à quoi œuvre l'Algérie sur les plans économique et social», a-t-il ajouté rappelant que le président Bouteflika a lié «la question de la sécurité alimentaire à la souveraineté nationale». La participation de plusieurs secteurs et représentants du gouvernement aux dernières assises nationales de l'agriculture ainsi que le dis-



cours du chef d'Etat traduit la vision claire des plus hautes autorités du pays quant à l'importance du rôle de l'agriculture en tant que véritable alternative économique et moteur de développement par excellence». M. Bouazghi prend part aux travaux de la 48ème session du conseil exécutif et la 35ème assemblée générale de l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) qui seront consacrés à l'examen de plusieurs questions dont le plan d'action de l'OADA (2005-2025) et le programme d'urgence sur la sécurité alimentaire dans les pays arabes.

L'ordre du jour de ces réunions de deux jours comprend l'examen du Plan

d'appui aux pays arabes dans la mise en œuvre du futur cadre stratégique 2018-2030 de la Convention de l'ONU sur la lutte contre la désertification et l'atténuation des effets de la sécheresse ainsi que le renforcement des bureaux régionaux dont celui pour le Maghreb à Alger.

Président la cérémonie d'ouverture du 1er forum exposition agricole internationale de Jordanie, le prince Hassan ben Talal a indiqué que la sécurité alimentaire dans le monde arabe «semble instable à l'horizon 2030 pour plusieurs facteurs, à savoir la forte densité démographique, la raréfaction de l'eau et les changements climatiques».

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Guitouni évalue avec l'ambassadeur d'Allemagne la 1^{re} journée algéro-allemande de l'énergie

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni a reçu hier à Alger, l'ambassadeur Allemand, Michael Zenner accompagné d'une délégation du ministère fédéral allemand de l'économie et de l'énergie, avec lesquels il a passé en revue les conclusions de la 1ère journée algéro-allemande de l'énergie.

Ainsi, selon un communiqué du ministère de l'Energie, M. Guitouni et la partie allemande ont exprimé leur «entière satisfaction» du déroulement de cette 1ère journée algéro-allemande organisée sous le thème «Faciliter la transition énergétique: Saisir les opportunités, relever les défis» qui s'est déroulée le 24 avril à Alger.

Cette journée a permis aux deux parties de partager leurs expériences dans le domaine de la transition énergétique notamment sur l'introduction des énergies renouvelables dans le mix énergétique, a noté le communiqué.

A cet effet, le ministre qui a souligné que «cette journée a été fructueuse pour la partie algérienne», a émis le souhait de voir les relations de coopération algéro-allemandes se renforcer davantage et de bénéficier de l'expérience et du savoir-faire de l'Allemagne en matière d'énergies renouvelables.

Selon la même source, M. Guitouni a également invité les entreprises allemandes à participer aux appels d'offre que le secteur de l'énergie s'apprete à lancer prochainement, insistant sur la nécessité de fabriquer les équipements et notamment les panneaux solaires localement.

A ce propos, M. Guitouni a évoqué la possibilité de créer des sociétés en joint-ventures dans un cadre de partenariat gagnant - gagnant.

Pour sa part, la partie allemande a exprimé sa disponibilité pour faire bénéficier les entreprises algériennes de son expérience dans ce domaine.

La délégation allemande a également fait part de l'intérêt des entreprises allemandes à participer aux appels d'offres et à continuer à travailler en Algérie.

ALGÉRIE - FRANCE

Rencontre algéro-française de l'agriculture et l'élevage : l'organisation de la production animale et l'économie de l'énergie en débat

Les représentants de plus de 150 entreprises de la filière agricole activant dans l'Est algérien prennent part, mardi à Annaba, à la 3ème rencontre algéro-française de l'Agriculture et de l'élevage dont les travaux ont été axés sur l'organisation de la production animale et l'économie de l'énergie. Organisée par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française, cette rencontre vise à «développer et à mettre à niveau toutes les activités liées à l'agriculture et à l'élevage et à réaliser une croissance inclusive et homogène pour toutes les filières agricoles», a expliqué le vice président de cette cham-

bre, Halim Koudja. Cette initiative a pour but également de permettre aux professionnels algériens et français activant dans les domaines agricole, de l'élevage et de l'agro-alimentaire, d'échanger leurs expériences et idées nécessaires au développement de la filière, a-t-il ajouté.

Lors des rencontres directes entre des opérateurs des wilayas d'Annaba, Constantine, Setif, M'sila et de Skikda et des chefs d'entreprises, activant dans le domaine de l'élevage et de la production laitière, les débats se sont orientés vers des questions liées à l'organisation et à la modernisation des condi-

tions (travail) permettant d'assurer la rentabilité et le développement de l'élevage et également à l'utilisation des énergies renouvelables et des eaux traitées dans les activités agricoles. Les encadreurs de la rencontre ont souligné l'importance de la formation et de l'accompagnement offerts, dans le cadre de la coopération algéro-française, aux opérateurs algériens pour qu'ils puissent se développer et exporter leur production.

Il est prévu dans ce cadre, l'accompagnement technique de l'agriculture dans la région Est du pays, mais également d'autres produits agricoles qui connaissent une

amélioration en matière de rendement et de qualité, a révélé le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française, Jean Marie Pinel. Plusieurs projets liés à l'agriculture, l'apiculture, l'élevage, la production de fromage, bénéficient d'un accompagnement technique dans le cadre de la coopération entre les deux pays et des activités de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française.

La deuxième journée de cette rencontre profitera à des agriculteurs et à des éleveurs issus des wilayas d'El Tarf, Souk Ahras, Guelma et Tebessa.

ALGÉRIE - UE

Participation de M. Zaalane à une conférence internationale dédiée aux Journées du Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T) du 25 au 27 avril en Slovénie

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane prendra part aux travaux de la conférence internationale dédiée aux Journées du Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T), prévus du 24 au 27 avril dans la capitale de la Slovénie, Ljubljana, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

M. Zaalane prendra part à une séance de travail ministérielle organisée mercredi, en marge des travaux de cette conférence, et qui sera consacrée à l'examen du transport dans les pays du sud de la Méditerranée, ajoute la même source qui précise que la réunion se penchera sur les mesures prioritaires pour la concrétisation d'une meilleure intégration entre l'Union européenne (UE) et les systèmes de transport dans les pays limitrophes pour «un transport sûr, durable et intelligent».

La conférence internationale dédiée aux Journées du Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T) verra la participation des ministres des Transports des pays du sud de la méditerranée, la Représentante de l'Union européenne pour les affaires de politique étrangère et de sécurité, le Commissaire européen chargé de la politique du voisinage, les pays membres de l'UE, ainsi que la Banque européenne d'investissement (BEI).

APS

ALGÉRIE - KENYA

Examen de la coopération dans le domaine du tourisme entre l'Algérie et le Kenya

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelakder Benmessaoud a examiné, lors d'une audience accordée à l'ambassadeur du Kenya en Algérie, Moi Lemoshira, les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans son secteur, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, les deux parties se sont félicitées de «la stabilité sécuritaire prévalant en Algérie, ce qui lui a valu une place de choix au continent africain en termes de sécurité, et ce grâce à la politique éclairée du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika», précise la même source. Les deux parties ont mis en exergue «les opportunités de coopération économique bilatérale entre l'Algérie et le Kenya

notamment dans le domaine du tourisme», ajoute le communiqué. L'ambassadeur Kenyan a salué «les potentialités touristiques merveilleuses dont jouit l'Algérie et qui pourraient être renforcés par une plate-forme de coopération à l'avenir avec le Kenya qui connaît, à son tour, un développement remarquable et des résultats considérables dans le domaine touristique», soulignant «l'importance de la facilitation des voyages aux touristes algériens et kenyans à travers l'ouverture d'un vol reliant Alger à Nairobi dans le cadre du renforcement des relations appartenant des deux pays au continent africain, notamment au regard de la diversité du patrimoine touristique des deux pays», ajoute le communiqué. Par ailleurs, le

ministre s'est dit disposé à «mettre en place une plate-forme de travail commune pour l'élaboration d'un projet de convention cadre du programme d'échange d'expériences» dans le domaine de la communication et du marketing et les moyens de sauvegarde du patrimoine touristique et culturel ainsi que la promotion du tourisme saharien, et le développement des investissements touristiques en fonction des spécificités touristiques environnementales dans le cadre du renforcement du développement durable.

Les deux parties ont convenu de poursuivre les efforts à travers des échanges touristiques bilatéraux «pour les hisser au niveau des relations politiques entre les deux pays».

SOUK AHRAS : 1.000 placements effectués en 3 mois

Un total de 1.012 placements ont été effectués durant le premier trimestre de l'année 2018, par l'Agence de wilaya de l'emploi (AWEM) de Souk Ahras, a-t-on appris mardi, de son directeur.

Dans une déclaration à l'APS, Abderrezak Mazouz, a précisé que ce nombre de placements est réparti sur 868 placements dans la formule dite «classique», 57 autres recrutements ont été possible sous le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), et 87 placements ont été effectués au titre de contrats de travail aidés (CTA).

La même source a indiqué que le travail de terrain du personnel de l'agence chargé de la prospection et l'actualisation des données auprès des entreprises économiques et administration, s'agissant des recrutements est le facteur essentiel qui a favorisé le placement de ces demandeurs d'emplois. Il a dans ce sens détaillé que 418 visites de terrain ont été effectuées par le personnel de l'agence aux différents secteurs d'activités, dont les créneaux des services, de l'agriculture, de l'industrie, des travaux publics et du bâtiment et se sont soldés par le placement de ce nombre de jeunes.

Le nouveau système d'information Wassit pour le traitement des demandes d'emploi et propositions d'embauche des entités économiques et administrations a aussi contribué «à un traitement efficace et transparent» des dossiers des demandeurs d'emploi, a-t-il affirmé, soulignant que ce système œuvre également à lutter contre la double inscription. Pas moins de 18.325 demandeurs d'emploi ont été dénombrés à travers les 5 antennes locales de la wilaya de Souk Ahras.

TISSEMSILT : Plaidoyer à lancer une charte de partenariat stratégique entre les secteurs public et privé

L'expert en économie Bachir Messitfa a plaidé, mardi lors d'une rencontre à Tissemsilt, pour une charte de partenariat stratégique entre les secteurs public et privé. Intervenant lors d'une journée d'étude sur la stratégie de partenariat entre le secteur public et privé, M. Messitfa a souligné que cette charte «devra ouvrir la voie au partenariat avec le secteur privé, surtout dans des projets de développement local devant réaliser une relance économique à moyen terme.» L'ex-secrétaire d'Etat chargé de la prospective a estimé que le partenariat stratégique avec le privé «est un facteur fondamental pour réaliser un bond économique du pays conférant une efficacité et une performance aux entreprises publiques économiques». Par ailleurs, M. Messitfa a appelé à revoir les articles concernant le budget de l'Etat en se «libérant du mode conventionnel, basé sur l'intervention du gouvernement, et en optant pour celui de la vigilance, basé sur l'implication de la classe économique dans le financement de l'économie et tout ce qui s'en suit comme répartition des revenus et partage des risques.» Il a proposé d'orienter les transferts sociaux vers ceux qui les méritent et permettre ainsi au gouvernement d'économiser 8 milliards de dollars sur les 16 milliards du budget de 2018. L'expert a, en outre, mis l'accent sur l'importance d'ouvrir des banques au profit de la communauté algérienne résidant à l'étranger en vue de l'inciter à l'épargne, soulignant que «la veille financière et économique est importante et efficace pour établir des stratégies à long terme et éviter des crises où les gouvernements ont recours à des mesures à court terme comme en Algérie».

M. Messitfa a aussi insisté sur la reconversion du tourisme en industrie, ainsi que sur l'adoption des économies du savoir, plaçant pour l'application du schéma national du tourisme à l'horizon 2025. Cette journée d'étude, initiée par l'association de wilaya de défense des droits du consommateur en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie «Ouarsenis» et le centre universitaire de Tissemsilt, a enregistré la présence de directeurs locaux d'agences bancaires, de représentants de la Direction de l'emploi et des dispositifs d'emploi, d'universitaires de l'institut des sciences économiques et d'opérateurs économiques.

BORDJ BOU-ARRERIDJ : Réception prochaine d'une gare routière à la sortie Est de la ville

Les infrastructures du secteur des transports de la wilaya de Bordj Bou Arreridj seront renforcées «prochainement» par la réception d'une gare routière à la sortie Est de la ville, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Dans une déclaration à l'APS, la même source a indiqué que les travaux de réalisation de ce projet dont l'implantation est jugée «stratégique» en raison de sa proximité de l'autoroute Est-Ouest et l'échangeur de la route nationale n. 5, est «en phase de parachèvement».

L'opération porte essentiellement sur l'aménagement des espaces verts, les aires de stationnement des véhicules de transport en plus de la finalisation des dernières retouches à l'intérieur de cette station, a précisé la même source, indiquant que le taux d'avancement de ce chantier affiche 95 %. L'établissement chargé de la gestion de cette station a entamé la phase d'installation des équipements techniques, de contrôle et de paiement aux guichets, ont fait savoir les services de la wilaya.

Lors de sa visite dernièrement à ce chantier, le chef de l'exécutif local, Salah El Afani, a indiqué que la gare routière est l'un des projets «importants qui ont connu un retard qui a été rattrapé», signalant que d'autres projets et des mesures réglementaires dans la ville de Bordj Bou Arreridj sont liés à ce projet notamment la réorganisation du plan de transport urbain et le plan de circulation ainsi que la conversion des sites de certains marchés quotidiens de la ville en espaces verts et aires de jeu.



D'un coût estimé à 76 millions DA, le projet de la nouvelle gare routière du chef lieu de wilaya est érigé sur une superficie de plus de 6 hectares et est destiné à accueillir tous les bus de transport inter-wilayas et inter-communes en plus des taxis services de divers lignes de wilayas, de communes et urbaines, a-t-on signalé.

L'entrée en exploitation de cette infrastructure de transports qui dispose de plusieurs espaces commerciaux, permettra d'offrir un nombre jugé important de postes de travail directs et indirects, a-t-on fait savoir.

TIZI-OUZOU : Lancement d'une «brigade de l'énergie» de sensibilisation sur la consommation idoine de gaz et d'électricité

Une «brigade de l'énergie» de sensibilisation sur la consommation idoine de gaz et d'électricité sera lancée aujourd'hui à Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz.

Cette brigade, qui sillonnera, dans le cadre d'une «caravane porte-à-porte», différentes localités de la wilaya, sera composée d'agents des différents services (électricité, gaz et commercial), s'invitera chez les abonnés afin de les sensibiliser et de les orienter vers une consommation rationnelle de l'énergie, et leur



rappeler les gestes d'économie dans la consommation de gaz et d'électricité, a-t-on précisé.

L'ensemble des clients de la Direction de distribution (de cette énergie) de Tizi-Ouzou, à savoir les indus-

triels, les ménages, les commerçants, les artisans, entre autres, seront ciblés par cette Brigade qui, en plus de conseils pour une meilleure maîtrise de la consommation énergétique, assurera, la sécurité de la clien-

tèle en procédant, par la même occasion, à la vérification des installations intérieures du gaz et de l'électricité, a-t-on indiqué de même source. Pour accompagner cette opération, prévue avant le début de la période des fortes chaleurs où la consommation énergétique affiche des courbes ascendantes vertigineuses du fait de «l'utilisation massive et non maîtrisée» de climatiseurs, des bureaux d'orientation, qui seront animés par des cadres de la Direction de distribution de Tizi-Ouzou, seront ouverts au niveau de toutes les agences commerciales de la wilaya, a-t-on souligné.

MILA : Nécessité de créer une infrastructure technologique pour assurer un environnement propice à la numérisation de l'économie

Les participants au 3ème séminaire national intitulé «Economie numérique et consommateur : la nécessaire transition et les défis de la protection» qui s'est clôturé, mardi, au centre universitaire de Mila, ont mis l'accent sur la «nécessité de créer une infrastructure technologique propice à la numérisation de l'économie en Algérie».

Les recommandations émanant de ce séminaire, dévoilées par le Dr. Tarek Belhadj, président de la rencontre incluent la nécessité de sensibiliser le citoyen et l'inciter à se tourner vers les transactions électroniques et numériques tout en convaincant le consommateur de la qualité et de la sécurité des transactions en ligne.

Au terme de cette rencontre natio-

nale, les participants ont appelé à effectuer une étude approfondie sur les transactions numériques et exhorté les entreprises qui commercialisent des produits électroniques à user des moyens nécessaires pour permettre au consommateur de comprendre les difficultés du marketing sur internet et à réduire le phénomène de la fraude électronique à travers une législation appropriée en sus de prêter attention à la sécurité des informations.

Parmi les recommandations de ce séminaire, il y a également la réduction du coût d'utilisation des outils technologiques modernes, l'activation du registre de commerce électronique, en sus d'impliquer la société civile afin de sensibiliser la société algérienne au sujet des produits élec-

troniques. A noter que la deuxième journée de cette rencontre a été marquée par la tenue de deux ateliers traitant de plusieurs aspects, tels que la protection des consommateurs dans les contrats d'e-tourisme et de e-commerce en Algérie, l'économie du savoir et sa relation avec l'économie numérique.

Des étudiants ont bénéficié, par ailleurs, de 4 ateliers relatifs à la réalité et les perspectives de l'économie numérique et sur l'efficacité de la signature électronique pour sécuriser la protection des consommateurs sur Internet.

A la fin du séminaire, des attestations honorifiques ont été distribuées aux participants par des enseignants de diverses universités du pays.

POUR LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ LIÉE À LA MIGRATION CLANDESTINE

Renforcer la coopération entre les différents acteurs

Le Chef du Département emploi-préparation à l'état-major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), le général-major Chérif Zerrad a mis l'accent, mardi à Alger, sur la nécessité du renforcement de la coopération et de la coordination des efforts entre les différents acteurs pour échanger les informations relatives à la criminalité multiformes induites par le phénomène de la migration clandestine.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux d'un séminaire international sur le phénomène migratoire, le général-major Zerrad a affirmé que «la dynamique de coopération est devenue un impératif pour garantir la coordination entre les intervenants, particulièrement en matière d'échanges d'informations relatives à la criminalité multiformes qui accompagne ce phénomène».

«En dépit de l'importance des étapes franchies dans ce cadre, le champ demeure ouvert à davantage d'efforts pour développer les stratégies et mécanismes de coopération, de prévention et de lutte, tout en oeuvrant à assurer la mobilisation des ressources à un niveau s'élevant à la hauteur des défis rencontrés et lutter contre les menaces communes», a ajouté l'intervenant au cours de cette rencontre organisée par le ministère de la Défense nationale à travers le Commandement de la Gendarmerie nationale.

Le général-major Zerrad a appelé les participants à «sortir avec des recommandations constructives à même de contribuer à la mise en place d'une approche commune basée sur le respect total de la loi et des droits de l'Homme», dans le but, a-t-il dit, de «traiter le phénomène de la migration clandestine avec plus d'efficacité, notamment son aspect lié à la criminalité transfrontalière».

Le responsable a réitéré, à ce propos, l'attachement de son département et sa volonté à lutter contre le phénomène de la migration clandestine à dimension croissante et liée à la criminalité multiformes, ce qui exige, a-t-il dit, «un intérêt particulier à tous les niveaux, notamment au plan international, au regard des menaces qui découlent de ce phénomène, particulièrement sur la sécurité publique».

Le général-major Zerrad a qualifié, dans le même contexte, ce séminaire d'occasion pour «valoriser



ser l'échange d'informations et d'expériences, rapprocher les vues et approfondir la réflexion autour de la problématique de la migration clandestine, à travers la création d'un espace de dialogue entre les différents acteurs».

Il a rappelé, par la même, «les efforts déployés par l'Algérie pour raffermir les relations de coopération avec les différents partenaires afin de créer un climat de sécurité et de stabilité face aux défis régionaux actuels marqués par les activités de groupes organisés exerçant toutes les formes de criminalité en exploitant la fragilité de la situation des migrants dans des actes affectant la sécurité publique», soulignant, à ce titre, que l'Algérie a été parmi les premiers pays à accueillir des migrants victimes de conflits.

«L'Algérie n'a ménagé aucun effort pour consolider le cadre juridique interne de lutte contre le phénomène de la migration clandestine et la régulation des mécanismes d'entrée et de sortie sur son territoire national», a ajouté le général-major Zerrad soulignant l'impératif de «la mobilisation des moyens matériel et humain colossaux eu égard à la spécificité de sa location géostratégique et la situation sécuritaire et territoriale y prévalant».

Pour sa part, la présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Mme Saida Benhabiles a évoqué la

politique de l'Algérie en matière d'actions humanitaires au profit des migrants clandestins découlant de la vision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Selon Mme Benhabiles «l'exacerbation de ce phénomène est dû aux conditions socioéconomiques difficiles dans lesquelles ces migrants vivent dans leurs pays, ce qui les pousse à risquer leurs vies outre l'accroissement des conflits, des guerres civiles et des interventions militaires étrangères ainsi que le phénomène de la traite humaine et la criminalité organisée exploitant la souffrance de ces migrants clandestins».

Dans le même contexte, elle a mis en avant que «la politique de l'Algérie découle de son héritage culturel d'une dimension humanitaire», indiquant que «le CRA a veillé à la prise en charge de ces migrants à travers des prestations sanitaires totales et leurs protection de toutes les formes d'exploitation et de violence outre la protection de leurs enfants et la garantie de leur avenir en leur offrant des facilitations pour les inciter à suivre leurs études».

Les interventions des experts algériens et des différents pays participants ont porté essentiellement sur le thème des défis liés à la migration clandestine et la coopération internationale, territoriale et bilatérale outre les voies de lutte contre ce phénomène.

JUSTICE

Généralisation du bracelet électronique en mai et juin prochains

Le bracelet électronique, appliqué actuellement dans certains tribunaux, sera généralisé en mai et juin prochains, a annoncé, mardi à Tiaret, le Directeur général de modernisation au ministère de la Justice, Akka Abdelhakim.

«La modernisation de la justice en Algérie a franchi plusieurs étapes en s'appuyant sur des compétences algériennes à cent pour cent», a affirmé M. Akka, soulignant que «l'Algérie est parmi les premiers pays dans le monde à délivrer le casier judiciaire par internet, le deuxième en Afrique et le premier dans le monde arabe à utiliser le bracelet électronique pour les détenus jugés définitivement à des peines de moins de 3 ans de réclusion.» Le même responsable a souligné que la généralisation des auditions à distance, utilisant la technique de téléconférence, la délivrance des documents comme le casier judiciaire, le certificat de nationalité et le suivi des dossiers des justiciables par les tribunaux et la Cour suprême, le Conseil d'Etat, l'autorisation des visites des détenus et le recouvrement électronique des amendes, ont eu un impact économique et social. «La modernisation et la numérisation du secteur de la justice permet de réduire le temps et la distance au profit du citoyen et des instances judiciaires dans la délivrance des documents, le suivi des dossiers et la correction des erreurs sur les registres d'état civil», a précisé Abdelhakim Akka, lors de sa visite dans la wilaya dans le cadre de la modernisation de la justice.

Par ailleurs, le Directeur général de modernisation au ministère de la Justice a fait part d'une étude de création d'une base de données et d'informations sur les procédures judiciaires, l'orientation et la classification des détenus. Accompagné du Directeur général de la prospective et de la réglementation au niveau du même ministère, M. Akka a visité la Cour, le tribunal et l'établissement de rééducation et d'insertion de Tiaret.

ORAN :

Coupeure d'électricité dans cinq communes en fin avril pour travaux de maintenance

L'alimentation en électricité verra une coupeure provisoire à la fin du mois courant dans cinq communes de la wilaya d'Oran pour travaux de maintenance, a-t-on annoncé mardi à la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (SDO) d'Es Sénia (Oran) relevant du groupe Sonelgaz. La direction qui assure la gestion du réseau d'alimentation de la wilaya, à l'exception de la commune d'Oran, a programmé la coupeure d'alimentation électrique dans les communes d'Ain Turck, Bousfer, El Ançor et Ain El Beida les 27 et 28 avril de 7 heures du matin à 17 heures, a-t-on indiqué dans un communiqué de presse.

Une coupeure d'électricité est aussi programmée à Hassasna, dans la commune de Mers El Hadjadj les 29 et 30 avril de 8 heures du matin à 18 h, a-t-on ajouté, soulignant que ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la maintenance et la mise à niveau du réseau et l'amélioration des prestations au profit du citoyen.

ENVIRONNEMENT

Des microplastiques s'accumulent de façon «inquiétante» dans la banquise de l'Arctique

Les microplastiques s'accumulent de façon «inquiétante» dans la banquise de l'Arctique, source potentielle de pollution importante alors que la glace commence à fondre sous l'effet du réchauffement climatique, met en garde une étude publiée mardi.

Une équipe de l'Institut Alfred Wegener pour la recherche polaire et marine a trouvé 17 types de plastiques dans des échantillons de glace récoltés lors de trois expéditions arctiques en 2014 et 2015.

L'un des échantillons contenait la plus haute concentration de microplastiques jamais retrouvée dans la banquise: jusqu'à 12.000 particules par litre d'eau gelée, soit

deux à trois fois plus que les précédents records, selon l'étude publiée dans la revue Nature Communications. Les microplastiques viennent des micro-billes des gommages pour visage ou des dentifrices, mais aussi de la dégradation de morceaux plus gros, sous l'action du soleil, des changements de températures ou des vagues.

Selon WWF, 8,8 millions de tonnes de plastique rejoignent les océans chaque année, comme si un camion benne y déversait son chargement chaque minute.

Si la tendance se poursuit, il y aura plus de plastique que de poissons dans l'océan d'ici 2050, selon l'ONU.

EL BAYADH :

3 personnes décèdent emportées par un oued en crue

Trois passagers se trouvant à bord d'un véhicule ont trouvé la mort, emportés par les crues de l'oued «Essafi», dans la commune de Boualem (wilaya d'El Bayadh), suite aux fortes précipitations enregistrées dans la nuit de mardi à mercredi, sur cette région, a-t-on appris des services de la Protection civile.

Ces fortes précipitations ont causé une montée spectaculaire des eaux de ce cours, inondant la RN 47 et entraînant dans son sillage le dit-véhicule.

Un quatrième passager a été sauvé d'une mort certaine. Les dépouilles des trois victimes ont été déposées à la morgue de l'hôpital «Mohamed Boudiaf» du chef-lieu de wilaya. Le passager rescapé a été pris en charge, quant à lui, au niveau du même établissement sanitaire.

Les éléments de la protection civile ont également porté secours à quatre personnes d'une même famille, bloquées à l'intérieur de



leur véhicule, cerné par les eaux d'un oued de la région de Sidi Slimane, sur la RN 47, au sud-ouest de la wilaya. Les mêmes services ont signalé que 15 habitations ont été inondées par les eaux pluviales dans plusieurs régions de la wilaya. Les services de la Protection civile ont dû intervenir.

Aucun dégât n'a été enregistré au niveau de ces habitations, a-t-on souligné.

ÉTATS-UNIS : Projet de loi pour améliorer la confidentialité des données sur internet

Deux sénateurs américains ont présenté mardi un projet de loi visant à améliorer la confidentialité des données sur internet en réponse au scandale entourant le réseau social Facebook. Le texte soumis par le républicain John Kennedy et le démocrate Amy Klobuchar exige des conditions générales d'utilisation plus claires et entend permettre aux utilisateurs de voir quelles informations les concernant ont déjà été recueillies et partagées. Ce projet vise également à offrir aux utilisateurs la possibilité de garder leurs informations confidentielles en désactivant le suivi et la collecte de leurs données.

Il exige en outre qu'ils soient informés d'une éventuelle violation de la confidentialité de leurs données dans les 72 heures.

«Les utilisateurs devraient avoir le droit de contrôler leurs données personnelles et cela signifie leur permettre de se soustraire au recueil» de ces données, estime le sénateur Klobuchar dans un communiqué.

Ce projet de loi intervient alors que Facebook est empêtré dans un scandale lié à la fuite de données de dizaines de millions de ses utilisateurs recueillies par la firme britannique Cambridge Analytica, spécialisée dans la communication stratégique et qui a travaillé pour la campagne du candidat républicain Donald Trump à la présidentielle américaine de 2016. A la suite de ce scandale, son PDG Mark Zuckerberg a récemment affronté pendant une dizaine d'heures de nombreuses questions des parlementaires américains.

Facebook a commencé la semaine dernière à proposer à ses utilisateurs européens de nouveaux paramètres de confidentialité pour se conformer au règlement européen de protection des données (RGPD).

UNICEF/ GRÈCE : Le parquet ordonne une enquête pour corruption



Le parquet d'Athènes a ordonné mardi une enquête préliminaire sur les finances de la section grecque d'Unicef, soupçonnée de corruption, a-t-on appris de source judiciaire.

Cette enquête intervient à la suite d'une lettre adressée au parquet par la présidente de Unicef-Grèce, Sophia Tzitzikou, en fonction depuis deux ans et qui avait constaté «des irrégularités» dans les finances de l'organisation depuis son arrivée.

Selon le bureau grec d'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance), les opérations sont actuellement «gelées» pour soixante jours jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse.

Active depuis environ quarante ans en Grèce, Unicef a agi initialement pendant 25 ans comme commission nationale sous l'égide de l'Etat avant d'être constituée en ONG privée en 2002. Actuellement, elle compte une trentaine d'employés et le contrôle de sa situation financière remonte à 2002, a indiqué la source judiciaire.

PÉROU : Recherches actives des suspects du lynchage d'un Canadien

La police péruvienne recherchait mardi deux hommes soupçonnés d'avoir lynché un Canadien de 42 ans qu'ils accusaient du meurtre du chaman de leur communauté, une femme octogénaire.

Le cadavre de Sebastian Paul Woodroffe a été retrouvé samedi dans la région d'Ucayali (Amazonie, nord-est), non loin du lieu où cette femme avait été tuée quelques jours plus tôt.

Le juge David Panduro a ordonné l'arrestation de deux suspects, José Ramirez et Nicolas Mori, membres de la même communauté que la chaman assassinée, «pour homicide qualifié présumé», ont annoncé mardi les autorités judiciaires, précisant que la victime est morte étranglée après avoir souffert de multiples lésions.

Sebastian Paul Woodroffe, installé depuis deux ans dans la région, où il avait acheté 20 hectares de terres selon la presse péruvienne, était soupçonné d'avoir tué quelques jours plus tôt Olivia Arévalo, 81 ans, leader de la communauté amazonienne Shipibo-Conibo.

«Nous travaillons de façon méticuleuse sur cette affaire, car nous sommes inquiets et nous n'allons pas permettre que ce genre de meurtres restent impunis dans la région d'Ucayali», a déclaré le procureur Ricardo Jiménez.

Olivia Arévalo exerçait les fonctions de guérisseuse de sa communauté, et à ce titre était vénéralisée pour ses connaissances ancestrales et les pouvoirs qui lui étaient attribués.

Selon le parquet, le mobile de son assassinat serait une dette impayée de 14.000 soles (environ 4.300 dollars) de son fils envers le Canadien.

«Apparemment le paiement n'a pas été fait et la mort est une affaire de vengeance.

Nous travaillons sur cette hypo-



thèse», a indiqué le procureur, précisant que M. Woodroffe avait acheté une arme le 3 avril.

La presse péruvienne a évoqué une autre hypothèse: le Canadien se serait vengé après le refus de la chaman de pratiquer une cérémonie d'ayahuasca, liane amazonienne dont la consommation a des effets purgatifs et hallucinogènes.

Selon l'Association interethnique de développement de la jungle péruvienne, un homme à l'accent étranger s'est présenté jeudi dernier à la maison d'Olivia Arévalo, l'a appelée par son nom et quand elle est apparue à la porte a tiré sur elle sans dire un mot, avant de prendre la fuite à moto.

La vieille dame a succombé après avoir été touchée par cinq balles à la poitrine. Son décès a fortement choqué au Pérou et le Premier ministre, César Villanueva, a promis que les autorités feraient tout leur possible pour retrouver le responsable. «Etant

moi-même originaire d'Amazonie, je me sens concerné par l'assassinat d'Olivia Arévalo, leader Shipibo-Conibo», a-t-il écrit sur Twitter.

Elle «était la mémoire de son peuple» et «sa mort est une perte irréparable», a réagi en France l'association Les Amis de la Terre, soulignant qu'elle avait consacré sa vie à défendre et promouvoir la culture, les traditions et les chants du peuple Shipibo.

Olivia Arévalo défendait aussi l'environnement, a souligné l'association américaine EarthRight, mais «elle a souffert des conséquences du manque de protection par le gouvernement et de garantie d'exercer ses droits sans être blessée».

Les Shipibo-Conibos, un des peuples indigènes d'Amazonie, vivent dans les régions d'Ucayali, Madre de Dios, Loreto et Huanuco.

Comptant 31.000 membres, c'est l'une des plus grandes ethnies de l'Amazonie péruvienne.

ÉTATS-UNIS : La famille du chanteur Prince assigne un hôpital de Chicago pour faute professionnelle

La famille de Prince a assigné en justice pour faute professionnelle un hôpital de Chicago, auquel elle reproche de ne pas avoir analysé les pilules qui avaient provoqué une overdose de l'artiste, quelques jours avant son décès.

L'assignation intervient quelques jours seulement après l'annonce qu'aucune poursuite pénale ne serait engagée dans le cadre de la mort du chanteur, faut d'avoir pu établir comme il s'était procuré ces fameuses pilules. Le 15 avril 2016, l'avion privé qui transpor-

tait Prince, de retour d'un concert à Atlanta, s'était posé en urgence à Moline, dans l'Illinois, après que le musicien ait perdu connaissance en vol.

Les ambulanciers présents sur place lui avaient alors administré de la naloxone, médicament anti-overdose commercialisé sous le nom Narcan, et étaient parvenus à le sauver.

Mais la famille de Prince reproche au personnel de l'hôpital où il a été transporté plus tard, le Trinity Medical Center, à Moline également, de ne pas avoir

fait analyser le contenu des pilules à l'origine de cette overdose.

Une semaine plus tard, le 21 avril 2016, le chanteur décédait à son domicile de Paisley Park (Minnesota), victime d'une nouvelle overdose causée par les mêmes pilules.

Selon l'enquête de la justice américaine, Prince est entré en possession d'une boîte de médicaments contrefaits, présentés comme du Vicodin, nom commercial américain de l'hydrocodone, un antidouleur opiacé. Mais les

pillules contenaient également du fentanyl, considéré comme 30 à 50 fois plus puissant que l'héroïne et 50 à 100 fois plus puissant que la morphine, selon l'Agence américaine de lutte contre les stupéfiants (DEA).

Toujours selon l'enquête, il n'a jamais su, ni au retour du concert d'Atlanta, ni une semaine plus tard, qu'il prenait du fentanyl.

L'assignation vise également la chaîne de pharmacie Walgreens, qui aurait fourni des médicaments sans respecter les procédures réglementaires.

SINGAPOUR : Inuka, premier ours polaire né sous les tropiques, euthanasié à 27 ans

Inuka, le premier ours polaire né sous les tropiques, a été euthanasié hier en raison d'une rapide dégradation de son état de santé, a indiqué le zoo de Singapour dont il était une des mascottes.

L'ours avait 27 ans, un grand âge qui équivaut à environ 70 ans pour un humain.

Attraction majeure pour les visiteurs du zoo de l'archipel d'Asie du Sud-Est, le mammifère y avait vu le jour le 26 décembre 1990. Depuis

quelques années, l'animal rencontrait des problèmes de santé liés à son âge avancé, notamment de l'arthrite.

Un examen médical effectué au début du mois par des vétérinaires a révélé que son état de santé s'était nettement dégradé ces derniers temps.

Inuka était le fils de Nanook, un ours capturé dans la nature et venu du Canada.

Sa mère, Sheba, venait d'un zoo

en Allemagne. La mort du mammifère marque la fin d'une ère au zoo de Singapour, qui a indiqué qu'il n'y aurait plus d'ours polaire dans l'établissement.

Ces créatures vivent dans des pays au climat froid tels le Groenland, le Canada ou la Russie, à l'opposé de Singapour, archipel proche de l'équateur où les températures les plus basses descendent rarement au-dessous de 25 degrés Celsius.

SUISSE : Le HCR et l'OCDE lancent un plan d'action pour stimuler l'emploi des réfugiés

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont lancé mardi un plan d'action pour élargir les possibilités d'emploi pour les réfugiés.

«Ce plan d'action montre la voie à suivre pour exploiter pleinement le potentiel économique des réfugiés, contribuer à leur intégration sociale et offrir une situation gagnant-gagnant aux réfugiés, aux employeurs et aux communautés d'accueil», a déclaré le Haut-Commissaire assistant du HCR chargé de la protection, Volker Türk, dans un communiqué de presse.

«Pour exploiter pleinement le potentiel des réfugiés dans les économies et les sociétés d'accueil, il faut une approche pangouvernementale en partenariat étroit avec la société civile.

Les employeurs peuvent et doivent jouer un rôle central dans ce processus, mais ils doivent être soutenus par des politiques et des mesures solides d'autres parties prenantes, y compris au niveau local.

Ensemble, nous pouvons tirer le meilleur parti des compétences, des talents et des potentiels des réfugiés», a déclaré Stefano Scarpetta, Directeur du travail et des affaires sociales de l'OCDE.

Pour que cette initiative réussisse, un large éventail d'acteurs doit être impliqué et bien coordonné.

Le plan lui-même est le résultat d'un vaste processus consultatif, auquel ont participé des employeurs,



des syndicats, des organisations de la société civile, des gouvernements et des réfugiés.

Le plan identifie les domaines d'action qui sont essentiels pour assurer l'intégration réussie des réfugiés sur le marché du travail, notamment: l'inventaire initial des compétences des réfugiés et l'identification des éventuelles lacunes en matière de compétences.

L'adéquation entre les compétences des réfugiés et les besoins de main-d'oeuvre des employeurs, les étapes nécessaires pour garantir l'égalité des chances et préparer le lieu de travail pour accueillir et intégrer de

nouveaux collègues réfugiés, le soutien aux employeurs qui doivent naviguer dans le cadre administratif concernant le droit au travail des réfugiés, la nécessité d'une sécurité juridique suffisante pour la durée du séjour des réfugiés et pour un modèle durable d'emploi des réfugiés.

«Ce plan d'action appuie pleinement une nouvelle approche, selon laquelle les réfugiés seraient inclus dès le départ dans les communautés, accèderaient à des emplois et deviendraient autonomes, contribueraient aux économies locales et au développement des communautés d'accueil», a déclaré M. Türk.

CHINE : Saisie de 1,3 tonne de cocaïne



La Chine a saisi 1,3 tonne de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud, dans la plus grande prise de cette drogue jamais effectuée à l'échelle nationale, ont annoncé les autorités. La police de la métropole de Shenzhen (sud) a placé en détention 10 suspects, la plupart originaires du territoire chinois de Hong Kong, a indiqué mardi le service de la Sécurité publique de la province du Guangdong.

L'enquête avait débuté en juillet 2017. Les autorités présentent cette prise comme «la plus grande quantité de cocaïne à avoir jamais été saisie dans le pays».

La drogue provient d'un pays d'Amérique du Sud non identifié et avait été débarquée dans un port de la province.

Selon l'agence Chine nouvelle, la marchandise saisie avait une valeur marchande d'environ un milliard de yuans (130 millions d'euros). La police ne précise pas si elle était destinée au marché chinois ou à celui d'un pays tiers. Mais l'usage de cocaïne est faible en Chine en comparaison d'autres stupéfiants.

Selon un rapport gouvernemental datant de 2017, la Chine compte 2,5 millions d'usagers de drogues. L'immense majorité consomment des drogues synthétiques (60%) et des opiacés (38%). La cocaïne et le cannabis représentent seulement 1,4%.

INDONÉSIE : 15 morts dans l'incendie d'un puits de pétrole



Au moins 15 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées dans l'incendie d'un puits de pétrole «illégal» dans l'ouest de l'Indonésie hier, ont indiqué les autorités de ce pays d'Asie du Sud-Est dans un nouveau bilan.

Le bilan des victimes s'est alourdi, on compte désormais 15 morts au lieu de 10, a déclaré l'antenne locale de l'agence de gestion des catastrophes.

Les pompiers sont à pied d'œuvre pour éteindre l'incendie provoqué par un déversement de pétrole qui s'est produit dans le district d'Aceh, à la pointe nord de l'île de Sumatra. «Des gens étaient en train de creuser dans le puits quand soudain un incendie a éclaté, provoquant une explosion», a déclaré le porte-parole de la police nationale, Setyo Wasisto, indiquant que les 40 personnes qui sont dans un état grave se soignent dans les hôpitaux de la région.

La quantité de pétrole déversée et l'origine de l'incendie provoqué par une cigarette allumée, restent inconnus.

NICARAGUA : Au moins 27 morts dans des manifestations contre une réforme des retraites



Au moins 27 personnes, dont au moins deux policiers, ont été tuées et 121 autres blessées au Nicaragua au cours de manifestations violentes ces derniers jours contre une réforme des retraites, ont rapporté mardi les médias locaux. Ces manifestations ont commencé mercredi. Elles rassemblent des opposants à une réforme du gouvernement du président Daniel Ortega visant à augmenter les contributions des employeurs comme des salariés et à réduire de 5% le montant des retraites. Face à cette situation, le président Ortega a assuré samedi que son gouvernement allait renouer le dialogue.

M. Ortega a abrogé cette réforme controversée du système de sécurité sociale du pays, laquelle avait déclenché des émeutes. Entrée en vigueur la semaine dernière, elle visait à augmenter les cotisations des employeurs. Liz Throssell du Haut-commissariat des droits de l'Homme aux Nations Unies a appelé mardi à des enquêtes sur ces décès qu'elle a qualifié d'«illicites». Ces manifestations sont largement perçues comme le plus grand défi à ce jour pour M. Ortega qui, arrivé au pouvoir en 2007, exerce son quatrième mandat.

MAURICE La tempête tropicale «Fakir» s'intensifie, Maurice en alerte II

La tempête tropicale «Fakir» s'est intensifiée dans la nuit de lundi à mardi et a considérablement accéléré, ont indiqué les services météorologiques mauriciens dans un communiqué mardi. La tempête Fakir est localisée à environ 130 km à l'Ouest-Sud-Ouest du Morne (pointe sud-ouest de l'île Maurice). Durant les dernières heures, Fakir s'est déplacé à une vitesse accélérée de 40 km/h vers le Sud-Est, a ajouté le communiqué. Des bandes nuageuses actives provoquent des rafales de l'ordre de 115 km/h, a fait savoir le Météo Maurice, qui maintient un avertissement de cyclone de classe II. Le temps sera nuageux à couvert avec des pluies intermittentes, plus fréquentes au Nord, à l'Ouest et sur le Plateau Central, a-t-on indiqué. Les autorités ont signalé des chutes d'arbres et des interruptions de l'alimentation en électricité un peu partout à travers l'île.

Les écoles du pays sont restées fermées, sans que les activités économiques n'aient été interrompues.

TECHNOLOGIES Le Portugal rejoint le centre de cybersécurité de l'Otan à Tallinn

Le Portugal a rejoint mardi le centre de cybersécurité de l'Otan à Tallinn, devenant le 21e membre de ce centre qui se concentre sur la recherche, la formation et les exercices dans le domaine de défense informatique. «Nous sommes confrontés à des adversaires qui ciblent nos valeurs communes dans le cyberspace: la liberté, la vérité, la confiance. Pour renforcer la résilience, nous devons nous unir, c'est pourquoi je suis heureux d'accueillir le Portugal, car ensemble nous sommes plus forts», a déclaré Merle Maigre, directrice du centre lors d'une cérémonie officielle.

Établi en 2008 - un an après une cyberattaque massive visant l'Estonie - le centre d'excellence a été rapidement reconnu par l'Otan et les Etats-Unis y ont adhéré en 2011. Le Centre, qui est doté et

financé par ses pays membres, compte désormais dix-huit pays membres de l'Otan, ainsi que l'Autriche, la Suède et la Finlande. Le Norvège et le Japon sont également sur le point de rejoindre le centre.

Lundi, l'Australie a annoncé vouloir le faire également. «Un membre de la Force de défense australienne sera détaché au centre pour une période de trois mois chaque année», a déclaré le ministre des Affaires étrangères australienne Julie Bishop via Skype lors de l'inauguration d'une «ambassade éphémère» de son pays en Estonie. L'ambassade éphémère fonctionnera deux mois par an. Pendant les dix mois restants de l'année, elle aura une présence virtuelle dans le pays balte, très avancé sur le plan des technologies d'information.

FORME : LES BONNES RAISONS DE FAIRE DU RAMEUR

Dans les salles de musculation, les clubs de fitness ou même à domicile, le rameur constitue un des classiques des appareils de cardio-training. Et contrairement à ce qu'on croit, ils ne sont pas réservés qu'aux hommes body buildés. Son principal atout ? Il muscle harmonieusement le corps et brûle efficacement des calories.

Un appareil complet

Et si vous décidiez de rameur à la rentrée ? Bien que son apparence puisse rebuter au début, le rameur fait partie de ces appareils de fitness classiques mais incontournables pour travailler l'ensemble des muscles du corps (près de 80 %).

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le mouvement, semblable à celui de l'aviron, ne tonifie pas uniquement les bras. S'il fait chauffer les biceps, il entraîne aussi les épaules, le dos, la sangle abdominale mais aussi les fessiers, les cuisses et les mollets.

Un geste à moindre risque

L'entraînement sur un rameur n'est pas réservé aux athlètes ou sportifs aguerris. Tout le monde peut s'y mettre, à son rythme, sans risque pour ses articulations, à moins d'être fragile des coudes et des épaules (tendinites) ou de souffrir du syndrome du canal carpien.

En raison de l'effort cardiaque qu'il demande, le rameur reste néanmoins déconseillé aux personnes présentant des troubles cardio-vasculaires. Dans le doute, n'hésitez pas à demander l'avis d'un médecin.

Un entraînement cardio musculaire

La puissance du rameur se diffuse au-delà des muscles. Elle sollicite aussi le cœur dont il fait monter le rythme cardiaque. Les muscles en action demandent un apport d'oxygène supplémentaire qui entraîne la fonction cardio-respiratoire. Bonne nouvelle,



cette fonction cardio contribue au déstockage des graisses car le corps dépense beaucoup d'énergie (plus de 500 en une heure). Le rameur s'inscrit donc parfaitement dans un programme de perte de poids.

Les femmes désirant tonifier leur corps sans prendre trop de volume sont également invitées à rameur. Cardio, le rameur est également un accessoire utile pour renforcer les muscles du corps. On dessine finement ses muscles et on de-

vient plus résistante au quotidien.

La posture

Assise dans le rameur, le dos bien droit et les abdominaux contractés, on attrape les poignets. On tire doucement vers l'arrière en poussant sur les jambes (on ne les étend pas complètement). Le dos reste toujours droit. On souffle sur le mouvement de tirage en ramenant les poignets vers le ventre tout en fléchissant les bras. Attention à ne pas trop se pen-

cher trop en arrière sinon on risque de se faire mal au dos. Les coudes restent serrés vers le buste et les épaules basses. Une fois qu'on est en arrière, on revient en position initiale sur une inspiration.

Le bon rythme

On débute sur une intensité faible. Pas besoin de forcer au début, il vaut mieux privilégier l'endurance et la régularité. Le bon tempo : 15 à 20 min d'entraînement 2 à 3 fois par semaine idéalement.

HOMÉOPATHIE : ELLE EST PARTICULIÈREMENT EFFICACE SUR LES INFECTIONS À RÉPÉTITION

Vous souffrez d'allergie tout le printemps et votre enfant a ne les bouché tout l'hiver ? L'homéopathie est votre meilleur allié pour soigner ses maux qui sont pratiquement devenus chroniques.

C'est même l'un de ses domaines de prédilection, rappelle le Dr Gwenaél Grippes, notamment pour les infections respiratoires du petit enfant. « Pas étonnant si les pédiatres sont les spécialistes qui recourent le plus à cette médecine ! Mais elle peut aussi diminuer le nombre et la violence des

poussées d'herpès ou des crises de eczéma, par exemple. Pour obtenir un tel résultat cependant, il semble indispensable de consulter un médecin homéopathe.

L'importance du terrain

En effet, pour l'homéopathe, rappelons-le, l'essentiel n'est pas la maladie, mais la façon dont le patient y réagit. C'est ce qu'on appelle le terrain d'une personne : ses prédispositions à développer plus particulièrement certaines maladies, mais aussi ses facultés de défense, qui se

traduisent par certains modes de réactions physiques et psychiques. Pour guérir durablement son patient, le médecin va agir à la fois sur ses symptômes, par des médicaments de crise, mais aussi plus en profondeur, au niveau du terrain, par un traitement de fond. Ce remède de fond étant vraiment difficile à mettre au point, il est recommandé de ne pas recourir à l'automédication à ce niveau. Mais elle nous permet de nous débarrasser de symptômes gênants sans effets secondaires, et c'est déjà très bien.



La phytothérapie représente-t-elle un danger en automédication ?



La demande pour les traitements naturels ne cesse de croître y compris en automédication. Si les remèdes à base de plantes sont moins agressifs que les médicaments, leur usage reste soumis aux mêmes précautions. Les végétaux les plus dangereux à absorber ne sont évidemment pas autorisés à la vente tels quels (par exemple l'arnica, la cohécine, la digitale). De même, boire une infusion pour mieux digérer ou passer une nuit paisible s'avère a priori sans risque. Cependant, l'utilisation régulière de plantes n'est pas exempte de pièges.

Les mêmes effets

Chaque plante est un véritable réservoir de molécules. Elles leur doivent leur action, mais aussi évidemment d'éventuels effets indésirables. Par exemple, si on est allergique à l'aspirine, le saule blanc risque fort de déclencher la même réaction, potentiellement grave ! En cas d'hypertension, il faut se méfier de la réglisse (pas plus de huit jours d'affilée). Les patients atteints d'une maladie auto-immune active devront éviter les végétaux qui relancent l'immunité, telle l'échinacée. À l'inverse, si l'on consomme ce romarin non pendant un an ou deux, il risque, à la longue, d'affaiblir nos défenses immunitaires. Les personnes sous traitement pour une maladie chronique doivent aussi tenir compte des interactions possibles, notamment avec les médicaments anticoagulants et immunosuppresseurs. De même, il est conseillé d'arrêter l'usage de plantes qui fluidifient le sang (curcuma, ginkgo biloba, mielilo) au moins trois jours avant une intervention chirurgicale.

Les mêmes exigences

En fait, l'usage des plantes médicinales doit répondre aux mêmes exigences de sécurité que toute automédication. La première consiste à informer systématiquement son médecin traitant que l'on prend des produits à base de plantes. Celui-ci pourra ainsi s'assurer de l'absence de contre-indications ou d'interactions médicamenteuses potentiellement graves. Autre règle : un patient sous traitement pour une maladie chronique ne doit jamais arrêter ses médicaments de son propre chef pour leur substituer la phytothérapie. Par ailleurs, comme avec toutes les autres thérapeutiques, la sécurité de l'automédication repose sur une bonne évaluation diagnostique. Il faut savoir identifier si une toux est grasse (pin sylvestre pour fluidifier et désinfecter) ou sèche (pluvinet régisse pour calmer l'inflammation et réparer les muqueuses)... et consulter si elle ne passe pas.

LES PHTALATES SERAIENT RESPONSABLES DE FAUSSES COUCHES

Les phtalates seraient responsables de fausses couches, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Environmental Science & Technology.

Les phtalates sont partout ou presque... Pourtant, ils constitueraient un véritable danger pour les fœtus. Ces substances chimiques présentes dans les plastiques (Les rideaux de douche par exemple) mais aussi les parfums, les déodorants et même certaines boissons sont extrêmement nuisibles aux femmes enceintes car ils seraient responsables de fausses couches.

Les chercheurs de l'University of Michigan School of Public Health (Etats-Unis) ont mené une étude auprès de 300 femmes, dont 132 avaient subi une fausse couche. Pour établir le lien entre phtalates et problèmes pendant la grossesse, ils ont analysé les urines des deux groupes de femmes. Les conclusions de l'étude ont montré qu'il existe un lien entre phtalates (DEHP, un perturbateur endocrinien, utilisés pour rendre les emballages plastiques plus souples) et fausses couches en particuliers entre la cinquième et la treizième mois de grossesse. Si de nouvelles études sont nécessaires pour confirmer ces résultats, « il est recommandé aux femmes d'enceintes d'éviter ces composés toxiques », explique Kelly K. Ferguson, auteur de l'étude. D'autant plus qu'ils seraient aussi responsables de l'asthme des bébés ou de leurs naissances prématurées.



Pourrait les phtalates présents dans presque tous les logements

Les résultats de l'étude de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) ont dévoilé que dans les poussières au sol, 32 composés des 48 des composés organiques semi-vola-

tilles (COSV) toxiques ont été détectés dans la majorité des logements (67 %). Et, que dans l'air, 35 des 66 substances recherchées étaient présentes dans plus de la moitié des logements (53 %). « Certains de ces composés organiques semi-volatiles, notamment les phtalates (plastiques souples) et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (résidus de combustion),

sont détectés dans quasiment tous les logements, à la fois dans l'air et dans les poussières », explique dans son compte-rendu l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI). En comparant les résultats des logements français avec ceux d'autres pays, l'Observatoire a observé une concentration plus importante en bisphénol A en France.

LES PHTALATES AUGMENTENT LE RISQUE DE NAISSANCES PRÉMATURÉES

Les femmes enceintes exposées aux phtalates ont un risque accru d'accoucher prématurément, selon une étude scientifique.

Les phtalates sont partout ou presque... Pourtant, ils constitueraient un véritable danger pour les femmes enceintes en augmentant le risque d'accouchement prématuré. Ces substances chimiques présentes dans les plastiques mais aussi les parfums, les déodorants et même certaines boissons sont extrêmement nuisibles aux femmes enceintes car leur contact augmente le risque d'avoir un enfant prématuré. Ce sont en tout cas les conclusions d'une étude scientifique de l'Université du Michigan. Pour en arriver à ce résultat, les auteurs de l'étude ont analysé les échantillons d'urine et leur niveaux de phtalates de 130 femmes ayant accouché prématurément et de 352 autres ayant accouché à terme. Un lien significatif entre la



prématurité et le niveau de phtalates dans l'urine « Nos résultats indiquent un lien significatif entre une exposition à des phtalates pendant la grossesse et des naissances prématurées, ce qui conforte de précédentes observations en laboratoire et les résultats d'études épidémiologiques », a expliqué Kelly Ferguson,

Swan, de la faculté de médecine de Mount Sinai de New York, confirme dans le Journal of the American Medical Association Pediatric que cette nouvelle recherche « est la plus sérieuse à ce jour suggérant que les phtalates sont partout dans l'environnement des femmes enceintes et pourraient être un facteur important expliquant des naissances prématurées dont les causes sont aujourd'hui inconnues ». Kelly Ferguson appelle les pouvoirs publics à prendre en considération les risques de l'exposition aux phtalates des femmes enceintes et rappelle que « de précédentes études révélaient le lien entre l'exposition aux phtalates et l'inflammation de l'utérus et donc le risque de prématurité ainsi que d'autres risques pour la santé de la mère et de l'enfant. « Chaque année, 15 million d'enfants naissent prématurément dans le monde. Parmi eux, 1 million ne survit pas.

de la faculté de santé publique de l'Université du Michigan. Comme l'exposition aux phtalates est très répandue, les auteurs considèrent que « ces conclusions sont applicables à la population en générale et applicables non seulement à l'ensemble des femmes américaines mais à toutes les femmes dans le monde. » Le Dr Shanna

ÉGYPTE : 3 soldats et 30 terroristes tués dans le Sinaï

Trois soldats et 30 terroristes ont été tués au cours de la semaine dernière dans des opérations militaires dans le centre et le nord du Sinaï, a annoncé hier l'armée égyptienne. Les forces armées mènent depuis le 9 février une vaste opération antiterroriste baptisée «Sinaï 2018», alors que la péninsule est le théâtre de violences du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). Parmi les 30 terroristes tués figure le chef de l'organisation terroriste «du centre du Sinaï, Nasser Abou Zaqoub», a précisé l'armée dans un communiqué.

Sa mort avait déjà été annoncée la semaine dernière. Ces dernières opérations ont également coûté la vie à trois soldats et ont fait deux blessés du côté de l'armée.

Quelque 173 terroristes ont par ailleurs été arrêtés. Au total, environ 200 terroristes et au moins 33 soldats ont été tués depuis le lancement de «Sinaï 2018», selon des chiffres officiels. Fin novembre, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, récemment réélu, avait donné trois mois à ses forces de sécurité pour rétablir la sécurité dans le Sinaï, un délai depuis prolongé.

IGAD - DJIBOUTI : Le règlement des conflits internes au niveau régional au centre d'un sommet de l'IGAD



Le règlement des conflits internes au niveau régional est au centre d'un sommet des experts du Mécanisme d'alerte précoce et de réaction aux conflits (CEWARN) des pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à Djibouti, ont rapporté des médias.

Ces assises qui se sont ouvertes mardi s'étaleront sur trois jours et doivent déboucher sur un consensus autour du plein déploiement du processus du CEWARN dans tous les Etats membres de l'IGAD, qui regroupent huit pays d'Afrique de l'Est.

Plusieurs autres points, dont l'adoption du rapport et des recommandations de la 12e réunion du comité des secrétaires permanents qui s'est tenue en décembre dernier à Masaai Mara au Kenya, sont également à l'ordre du jour de ce sommet.

Dans une déclaration à cette occasion, le secrétaire exécutif de l'IGAD, Mahboub Maalim, a évoqué «des voies et moyens de mettre en oeuvre une solution pérenne dans la prévention et le règlement des conflits internes au niveau régional». «Je réitère les engagements pris par l'IGAD quant au maintien d'une paix durable dans la région», a-t-il dit. Créé en 2002, le CEWARN, qui a son siège à Addis-Abeba (Ethiopie), a pour objectif d'élaborer des mécanismes afin d'anticiper et de prévenir les conflits au sein des pays membres de l'IGAD. Faciliter les échanges d'informations et d'analyses sur les options de réponses face aux menaces d'insécurité et réaliser des études spécifiques sur les zones de conflit dans la région de l'IGAD sont également l'une de ses autres missions.

Les pays membres de l'IGAD sont Djibouti, l'Erythrée, l'Ethiopie, l'Ouganda, le Kenya, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC Fortes tractations à l'ONU autour d'un projet de résolution sur la Minurso après le report de son adoption

Les Etats-Unis ont demandé mardi le report d'un vote sur un projet de résolution prorogeant le mandat de la Minurso au Sahara Occidental après des divergences importantes sur son contenu, alors que les tractations au sein du Conseil de sécurité sur une nouvelle mouture du texte se poursuivent.

Mardi la mission américaine auprès de l'ONU a motivé sa demande de report par le besoin d'accorder aux Etats-Unis, en tant que porte-plume de la résolution, plus de temps afin d'examiner toutes les propositions qui ont émergé de la réunion du Conseil de sécurité lundi.

La délégation américaine à l'ONU devrait rencontrer séparément quelques membres du Conseil de sécurité afin de s'assurer que les différentes positions exprimées sur ce projet ont été pleinement comprises.

Les discussions ont achoppé mardi sur une deuxième mouture du projet à laquelle les Etats-Unis ont demandé de surseoir faute de consensus.

Points de discord : El Guergarat et bien d'autres éléments contenus dans ce texte et qui sont en relation avec le processus onusien au Sahara Occidental, selon cette deuxième mouture consulté par l'APS.

La mission devrait présenter dès mercredi une troisième version de ce texte tenant compte des observations faites par les différentes parties.

Les points soulignés par la mission américaine dans la deuxième mouture du projet, qui doivent encore faire l'objet de discussions concerne certains éléments de langage de la résolution.

Le projet préparé par les Etats-Unis mais marqué par l'empreinte de la France qui s'oppose à l'autodétermination du peuple sahraoui, qui rappelle l'entêtement du Maroc à présenter «un plan d'autonomie», faisant fi de toutes les résolutions de la légalité internationale traitant du cas du Sahara occidental comme «territoire non autonome, donc éligible un processus d'autodétermination». Ainsi, la



référence française représente un changement dans les éléments de langage du Conseil de sécurité et se trouve en contradiction avec ses différentes résolutions qui soulignent la nécessité de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable permettant d'aboutir à l'autodétermination du peuple sahraoui, précisent des sources proches du dossier à l'APS.

Ce nouveau libellé pourrait avoir des conséquences sur le mandat accordé à l'Envoyé personnel, Horst Kohler, ainsi que sur le cadre qui sous-tend le processus onusien au Sahara Occidental, a-t-on ajouté de même source.

L'autre élément qui fera l'objet de discussions, concerne les deux localités de Bir Lahlou et Tifariti que la France et le Maroc veulent intégrer à la zone tampon d'El Guergarat, malgré qu'elles soient situées dans les territoires sahraouis libérés.

L'ONU a eu, d'ailleurs, à réaffirmer jeudi dernier que ces deux localités

sahraouies ne font pas partie de la zone sous surveillance des Nations Unies, mais la France et le Maroc veulent empêcher le Front Polisario, via ce projet de résolution, de disposer de ses propres territoires.

La partie marocaine, aidée par la France, tente également de se dérober à ses responsabilités dans la crise actuelle à El Guergarat, en cherchant à empêcher le Conseil de sécurité de reconduire le paragraphe 3 de la résolution de l'année dernière qui invite le secrétaire général de l'ONU à examiner les moyens de résoudre cette crise.

Le Maroc s'est opposé à l'envoi d'une mission d'experts, proposée par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, la jugeant «inopportune et inappropriée».

Le projet de résolution, présenté par les Etats-Unis, réaffirme, par ailleurs son plein soutien aux efforts de l'émissaire onusien Horst Kohler et appelle les deux partis au conflit de reprendre les «négociations directes sans préconditions et de bonne foi».

MADAGASCAR : Nouvelle manifestation de l'opposition

Quelque 2.000 partisans de l'opposition malgache ont commencé hier à marcher sur le siège de la Cour constitutionnelle à Antananarivo, pour y déposer une demande de destitution du président Hery Rajaonarimampianina, selon des médias locaux.

Rassemblés sur l'emblématique place du 13-Mai, les manifestants défilaient aux cris de «Rajao dégage tout de suite !», ont rapporté des médias.

A sept mois du premier

tour annoncé des élections présidentielle et législatives, l'opposition occupe les rues de la capitale depuis cinq jours pour dénoncer les nouvelles lois électorales, qu'elle juge favorables au seul gouvernement.

Mardi, ses députés ont exigé la démission du chef de l'Etat, accusé de vouloir faire taire ses adversaires.

Samedi, une manifestation, interdite par les autorités, a dégénéré en violents affrontements avec l'armée et la police. Selon un bilan

de source hospitalière, ce face à face a fait 2 morts et 16 blessés dans les rangs des protestataires, qui accusent les forces de l'ordre d'avoir ouvert le feu à balles réelles. Le président Rajaonarimampianina a dénoncé une tentative de «coup d'Etat».

Mais les autorités ont levé dimanche l'interdiction de manifester pour, selon le ministre de la Défense, le général Beni Xavier Rasolofonirina, «éviter les affrontements violents».

Tard mardi, le ministère a toutefois averti les manifestants contre toute tentative «d'entrée forcée dans un endroit stratégique», allusion claire à la Cour constitutionnelle. L'opposition veut aussi déposer mercredi une plainte au tribunal d'Antananarivo contre les «responsables de la tuerie de samedi».

Elu en 2013, M. Rajaonarimampianina n'a pas encore annoncé s'il allait briguer un second mandat.

BURKINA FASO : Réunion de haut niveau du G5 Sahel aujourd'hui sur la radicalisation

Une réunion de haut niveau des pays membres du G5 Sahel sur la radicalisation se tiendra aujourd'hui et demain à Ouagadougou, a indiqué le département en charge des libertés religieuses du Burkina Faso.

Dans un communiqué publié mardi, le département a précisé que «cette réunion est organisée en collaboration avec les acteurs étatiques concernés et des ministres chargés des

cultes des pays membres du G5 Sahel.» «L'objectif général de cette réunion est de contribuer à la prévention de la radicalisation et à la lutte contre l'extrémisme violent dans la bande sahélienne», précise le communiqué.

Le G5 Sahel est une initiative agréée dans la stratégie de sécurité et de développement durable visant à lutter contre le terrorisme et le crime organisé, à consolider la gouvernance, à

bâtir des infrastructures et à renforcer la résilience des populations et le développement humain, a-t-on ajouté.

Composé du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, le G5 Sahel est formé en décembre 2014. En 2015, les chefs d'Etat du groupe ont annoncé la formation d'une force militaire anti-terroriste conjointe.

UE - ONU - SYRIE

Réunion à Bruxelles des donateurs pour la Syrie, l'ONU table sur un montant de 8 milliards de dollars

La deuxième Conférence internationale de donateurs pour la Syrie devait mobiliser hier un fonds de quelque 8 milliards de dollars d'aide en faveur des millions de Syriens déplacés par la guerre afin de répondre aux besoins humanitaires urgents.

Le premier jour de la conférence entamée mardi est, en effet, principalement consacré au dialogue avec les ONG. La seconde journée qui verra la participation des délégations de nombreux pays, au niveau ministériel, sera consacrée au dialogue politique en vue de prolonger le soutien au processus devant conduire, sous l'égide des Nations unies, à une solution politique négociée conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'envoyé spécial de l'ONU Staffan de Mistura a mis en garde mardi contre une nouvelle catastrophe humanitaire imminente dans la province d'Idleb, frontalière de la Turquie, où vivent plus de 2,5 millions de personnes dont une moitié de déplacés. La conférence de «Bruxelles» sur l'avenir de la Syrie et de la région, qui s'est ouverte mardi, a non seulement pour objectif de mobiliser des fonds, mais également d'encourager la relance des négociations à Genève, conduites sous l'égide de l'ONU et jusqu'à présent infructueuses.

L'ONU espère réunir huit milliards de dollars (7,3 milliards de dollars) pour venir en aide aux 6,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie et à plus de cinq millions de Syriens réfugiés dans les pays voisins, notamment en Turquie.

L'Union européenne souhaite consacrer la seconde journée de la conférence pour relancer les pourparlers de Genève. Les négociations n'ont guère progressé en huit cycles.



La Russie, l'Iran et la Turquie ont lancé en parallèle un processus à Astana, la capitale du Kazakhstan, en mai 2017.

La haute-représentante de l'UE pour les Affaires étrangères Federica Mogherini et Staffan de Mistura ont tous deux appelé Moscou, Téhéran et Ankara à faire plus pour parvenir à un cessez-le-feu, mais leurs demandes sont restées sans réponses.

«Nous espérons mobiliser 9 milliards de dollars d'aide», a déclaré, à l'ouverture de la conférence, Mark Lowcock, chargé des affaires humanitaires et des secours d'urgence à l'ONU qui co-préside la rencontre avec l'UE.

Le responsable onusien a précisé que 3,5 milliards de dollars sont nécessaires pour l'aide humanitaire en Syrie et 5,6 milliards de dollars pour soutenir les réfugiés syriens

dans les pays voisins, avertissant que «les ressources de l'ONU sont épuisées».

Selon des données communiquées par l'UE lors de la conférence, plus de 13 millions de Syriens ont aujourd'hui besoin d'aide humanitaire et plus de 5 millions de réfugiés syriens sont déplacés à l'extérieur du pays.

L'UE assure apporter son aide à 2,910 424 Syriens à l'intérieur du pays, à 3.578.246 autres qui se sont réfugiés en Turquie, à 991.917 au Liban, 661.859 en Jordanie, 248.382 en Irak et 128.034 en Egypte.

Lors de la première conférence de Bruxelles, en avril 2017, l'UE et les donateurs internationaux s'étaient engagés à fournir 5,6 milliards d'euros d'aide pour 2017 et 3,47 milliards d'euros d'aide pour la période 2018-2020 afin de répondre aux besoins considérables des Syriens.

SYRIE :

5 personnes tuées dans une attaque au mortier contre Damas



Cinq personnes ont été tuées et 22 autres blessées mardi soir dans une attaque à l'obus de mortier menée par des réseaux terroristes qui se déploient au sud de Damas, ont rapporté des médias locaux.

L'attaque a été menée contre un marché populaire dans le quartier de Nahr Eicha à Damas, selon une source du commandement de la police citée par l'agence SANA. La source a ajouté que les réseaux terroristes avaient aussi tiré deux obus de mortier sur les quartiers de Midane et Zahira, y causant des dégâts matériels. Déclenché en 2011, le conflit en Syrie a fait plus de 350.000 morts et des millions de déplacés et réfugiés.

PHILIPPINES

Manille ordonne l'expulsion d'une religieuse australienne accusée d'avoir mené des activités politiques

Les Philippines ont ordonné l'expulsion hier d'une religieuse catholique australienne accusée par le président Rodrigo Duterte de s'être livrée à des activités politiques en dehors de son travail de missionnaire.

Patricia Fox, 71 ans, brièvement placée en état d'arrestation la semaine dernière, devient ainsi la seconde étrangère critique envers la politique du président philippin à être exclue de l'archipel.

Les services de l'immigration ont annoncé qu'ils avaient annulé le visa de missionnaire de la religieuse.

Sœur Fox, qui vivait de longue date à Manille, a expliqué avoir rejoint récemment une mission d'enquête sur les abus des droits de l'Homme présumés commis contre des agriculteurs par les soldats qui combattent la rébellion communiste.

«Nous ordonnons à Fox de quitter les Philippines dans les 30 jours après notification de cet ordre», a déclaré l'immigration dans un communiqué.

La religieuse «s'est livrée à des activités qui ne sont pas autorisées par les conditions de son visa».

M. Duterte avait déclaré qu'il avait ordonné personnellement son arrestation la semaine dernière pour mettre en garde les étrangers critiques envers son gouvernement.

«J'ai ordonné qu'elle fasse l'objet d'une enquête pour trouble à l'ordre public», avait-il dit.

«Tu m'insultes sous couvert d'être un prêtre catholique et tu es un étranger! Qui es-tu? C'est une violation de souveraineté».

L'avocat de la religieuse, Jobert Pahilga, a annoncé avoir fait appel de cette expulsion. Depuis son arrivée au pouvoir en 2016, le président philippin a lancé une campagne sans merci contre le trafic de drogue et M. Duterte ne ménage pas ses attaques contre ceux qui la dénoncent. La police dit avoir tué 4.100 toxicomanes et trafiquants présumés. Les défenseurs des droits affirment qu'il faut multiplier ce chiffre par trois.

La Cour pénale internationale a lancé un examen préliminaire sur les meurtres, ce qui a conduit M. Duterte à annoncer le retrait de son pays du traité fondateur de la CPI.

L'Union européenne s'est également déclaré «préoccupée». Il y a quelques jours, les Philippines ont expulsé Giacomo Filibek, secrétaire général adjoint du Parti des socialistes européens, une formation qui a dénoncé les «meurtres extrajudiciaires» commis dans l'archipel.

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN :

Rohani conteste la légitimité d'un nouvel accord

Le président iranien Hassan Rohani a contesté hier la légitimité d'un nouvel accord sur le nucléaire iranien, en réponse à des propos tenus la veille en ce sens par ses homologues français et américain.

«Ensemble, avec le chef d'un pays européen, ils disent: «Nous voulons décider pour un accord conclu à sept».

Pour quoi faire? De quel droit?», s'est interrogé le président iranien dans un discours à Tabriz (nord de l'Iran), dans une référence implicite à ses homologues américain Donald Trump et français Emmanuel Macron. MM. Trump et

Macron ont fait part mardi à Washington de leur volonté d'aboutir à un «nouvel accord» avec l'Iran à propos du programme nucléaire de la République islamique.

«Vous voulez décider de l'avenir de l'accord.

Alors vous devez d'abord nous expliquer ce que vous avez fait jusqu'ici pour l'appliquer», a déclaré M. Rohani, à l'occasion d'une cérémonie célébrant le chic de Tabriz comme capitale touristique du monde islamique pour l'année 2018. «Vous voulez dire comment cela devrait se passer dans les prochaines années. Dites-nous s'il

vous plaît d'abord ce que vous avez fait au cours de deux dernières années», a ajouté le président iranien, dont le pays accuse régulièrement les Occidentaux de manquer à leurs engagements. M. Rohani a aussi fait allusion au fait que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), émanation de l'ONU, certifie régulièrement que l'Iran est en conformité avec les engagements qu'il a pris à Vienne pour brider son programme nucléaire afin d'apporter la garantie qu'il ne cherche pas à se doter de la bombe atomique. Avec l'accord sur le nucléaire, «nous avons

montré notre bonne volonté au monde...»

Nous voulions prouver au monde que l'Iran ne cherche pas à se doter d'armes de destruction massive», a-t-il assuré.

«Avec cet accord, nous avons fait tomber les accusations et prouvé que les Etats-Unis et Israël mentent à propos de l'Iran depuis des décennies», a-t-il encore déclaré.

Les partisans de l'accord international sur le nucléaire iranien assurent que celui-ci est la meilleure garantie pour empêcher que l'Iran se dote de la bombe atomique.

ARMÉNIE :

Nouvelles protestations à l'appel du chef de l'opposition

De nouvelles protestations secouaient hier Erevan, la capitale arménienne, à l'appel de l'opposant Nikol Pachinian qui réclame des autorités une passation de pouvoir pacifique et des législatives anticipées, après la démission du Premier ministre Serge Sarkissian, ont rapporté des médias. Des milliers de personnes se sont réunies sur la place de la République, au centre-ville

d'Erevan, haut lieu de la contestation anti-Sarkissian dans la capitale de cette ex-république soviétique du Caucase, selon les médias. M. Pachinian, qui s'est déclaré mardi «prêt à diriger le pays», a appelé ses partisans à descendre à nouveau dans la rue, après avoir affirmé sur sa page Facebook que le Premier ministre par intérim, Karen Karapetian, avait refusé d'entamer des négociations

mercredi matin sur l'avenir politique du pays. Alors que le Premier ministre Serge Sarkissian a annoncé son départ lundi, cédant après onze jours de manifestations, les députés du Parlement arménien ont sept jours, selon la loi, à compter de la démission du chef du gouvernement pour proposer de nouvelles candidatures à ce poste, et le vote pourrait avoir lieu le 2 mai.

NOUVELLE-GUINÉE: Des poignards en os humains très prisés jusqu'au vingtième siècle

En Nouvelle-Guinée, les hommes fabriquaient avec le plus grand soin des armes à partir des fémurs de leur père ou «d'un autre membre de la communauté très respecté», selon une étude publiée mercredi dans Royal Society Open Science.

Ces poignards (ou dagues) étaient utilisés jusqu'au XX^e siècle pour frapper l'adversaire «lors de corps à corps», pour «achever des victimes blessées», voire pour immobiliser les prisonniers.

Longues et pointues, les armes étaient finement décorées, incisées de dessins abstraits et figuratifs, pour susciter un sentiment de respect et d'admiration.

Pour les armes les plus prestigieuses, celles à partir d'os humains, le guerrier pouvait revendiquer les pouvoirs de l'homme dont l'os avait été utilisé, explique l'étude.

Ces dernières armes, rares et précieuses, avaient droit à une attention toute particulière lors de leur fabrication pour résister à bien des combats.

Car la dague servait non seulement à perforer les artères de la victime mais également, en faisant pression, à lui briser le cou, précise l'étude. D'autres poignards, réalisés en os de casoar (des volatiles qui peuplent actuellement l'Australie, connus pour leur capacité à abattre un homme d'un



seul coup de patte), ne présentent pas une fabrication aussi soignée. Pourtant les chercheurs ont démontré que les os de casoar offraient la même robustesse que les os humains

mais sans la dimension symbolique. Pour éviter que les poignards en os humain ne se brisent lors du combat, «les hommes leur donnaient une forme légèrement différente,

avec une plus grande courbure» que ceux en casoar, explique le coauteur de l'étude, Nathaniel J. Dominy, du Dartmouth College aux Etats-Unis.

CHINE: La sonde lunaire Chang'e-5 lancée en 2019

La Chine compte lancer l'année prochaine la sonde lunaire Chang'e-5, qui devrait apporter des échantillons de sol lunaire sur Terre, a annoncé Pei Zhaoyu, directeur adjoint du Centre d'exploration lunaire et des programmes spatiaux relevant de l'Administration nationale de l'espace.

Lors d'une conférence sur l'espace organisée mardi, Journée de l'espace en Chine, M. Pei a indiqué que la sonde lunaire Chang'e-5 serait très complexe et comprendrait quatre parties, à savoir un orbiteur, un module de retour, un ascenseur et un module d'atterrissage.

Le module d'atterrissage déposera des échantillons lunaires dans un réceptacle de l'ascenseur après l'atterrissage sur la Lune. Ensuite, l'ascenseur décollera de la lune pour s'amarrer à l'orbiteur et au module de retour en orbite lunaire, et transférera les échantillons au module de retour, a-t-il précisé.

L'orbiteur et le module de retour retourneront sur la Terre, se séparant à plusieurs milliers de kilomètres de la Terre. Puis, le module de retour regagnera la Terre, d'après M. Pei. Après avoir accompli les trois phases de son programme de sonde lunaire, soit entrer en orbite, atterrir et revenir sur Terre, la Chine effectuera une exploration approfondie de la lune, comprenant un atterrissage et l'exploration dans les régions polaires de la lune, a indiqué Tian Yulong, secrétaire général de l'Administration.

La Chine continuera de développer son industrie spatiale après l'accomplissement de l'exploration lunaire et établira sa propre station spatiale vers 2022.

Lancement en Chine de nouveaux satellites du programme spatial «SMILE» d'ici 2020

La Chine a comme objectif de placer en orbite un groupe de nouveaux satellites d'ici 2020, dans le cadre du programme spatial en plein essor du pays, a révélé mardi un responsable lors d'une conférence de presse.

Les satellites comprendront une mission conjointe sino-euro-

péenne connue sous le nom de «SMILE», qui se concentrera sur l'interaction entre le vent solaire et la magnétosphère terrestre, selon Wang Chi, directeur du Centre national des sciences spatiales de l'Académie des sciences de Chine.

Le «SMILE» (Solar wind Magnetosphere Io-

nosphere Link Explorer) aidera aussi à étudier les sous-orages magnétosphériques, ce qui permettra de mieux comprendre l'impact de l'activité solaire sur l'environnement terrestre et le climat spatial, a précisé M. Wang.

Alors que l'Europe et les Etats-Unis donnaient traditionnellement le ton en matière de développement scientifique, la Chine s'est imposée comme un nouvel acteur du domaine scientifique ces dernières années.

ment de se pencher dans la recherche, la technologie et l'application des sciences spatiales.

Ces nouveaux satellites spatiaux devraient contribuer à obtenir des changements, a affirmé M. Wang. «Nous espérons construire un laboratoire national pour les sciences spatiales dès que nous pourrons réaliser une percée importante dans le domaine spatial d'ici 2030».

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DE M'SILA
DAIRA : HAMMAM DALAA
COMMUNE : HAMMAM DALAA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE: 0984428039000135

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communal de **HAMMAM DALAA** informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert n° 02/2018. Relatif à l'opération portant :

- LOT 01 : * Achèvement Revêtement route famille Tallab à Rebib
- LOT 02 : * Achèvement revêtement route Faidh Legbour à Bir madhi
- LOT 03 : * Achèvement Réalisation route à Hammam Taref
- LOT 04 : * Achèvement Réalisation route el Mesdour à localite Bouira
- LOT 05 : * Revêtement route Guemini à Bir madhi
- LOT 06 : * Revêtement route Fedoula à Bir madhi

Paru dans les journaux nationaux ci-après : - Le journal **EL HADEF** en date du : **06-03-2018**

- Le journal **DK NEWS** en date du : **06-03-2018**

• Qu'après réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le **09/04/2018**. Propose l'attribution provisoire de l'appel d'offre national ouvert n° 02/2018 à l'entreprises citées ci-dessous:

Nom du projet	L'entreprise	Montant de l'offre DA	Délai de réalisation	Note de l'offre technique	Numéro d'identification fiscale	Observation
LOT 01 : * Achèvement revêtement route Faidh Legbour à Bir madhi	SARL LOTA TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES 60 RUE ACITE ANSSER BECTUER - BORDJ BOU ARRERIDJ	2.985.935.00	02 mois	65,5	000334010698249	Mois Usant
LOT 02 : * Achèvement revêtement route Faidh Legbour à Bir madhi	SARL LOTA TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES 60 RUE ACITE ANSSER BECTUER - BORDJ BOU ARRERIDJ	2.940.162.75	02 mois	65,5	000334010698249	
LOT 03 : * Achèvement Réalisation route à Hammam Taref	KAICH MILOUD ENTREPRISES DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS ET GRANT TRAVAUX MARIN - M'SILA	3.947.825.00	02 mois	75	196128280000639	
LOT 04 : * Achèvement Réalisation route el Mesdour à localite Bouira	SARL LOTA TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES 60 RUE ACITE ANSSER BECTUER - BORDJ BOU ARRERIDJ	1.465.128.00	02 mois	65,5	000334010698249	
LOT 05 : * Revêtement route Guemini à Bir madhi	KAICH MILOUD ENTREPRISES DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS ET GRANT TRAVAUX MARIN - M'SILA	2.415.105.00	02 mois	90	196128280000639	
LOT 06 : * Revêtement route Fedoula à Bir madhi	KAICH MILOUD ENTREPRISES DE CONSTRUCTION ET GRANT TRAVAUX PUBLICS ET GRANT TRAVAUX MARIN - M'SILA	1.969.509.50	01 mois	75	000334010698249	

Confirmeront aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de pouvoir public.

Tous soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire son recours auprès de la commission des marchés publics communale dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 812 057 du 26/04/2018



CHLEF : Arsenaria, un site archéologique en quête de valorisation et de classement

Le site archéologique «Arsenaria», sis dans la région d'El Guelta dans la commune El Mersa (90 km du chef lieu de wilaya de Chlef), est l'un des plus importants témoins du passage de la civilisation romaine dans le bassin de Chlef, demeurant toutefois dans un «état vierge», faute de fouilles archéologiques susceptibles de mettre à jour cette étape historique capable d'en faire une destination touristique nationale, voire mondiale.



Ce site historique d'importance, cité par l'archéologue et historien français Stéphane Gsell dans son «Atlas archéologique de l'Algérie», est aujourd'hui en quête d'une action de sauvegarde, garante de sa préservation de certaines atteintes extérieures, avant de faire l'objet d'une étude destinée à l'élaboration d'un plan pour sa valorisation et protection.

Pendant, nombre de contraintes entravent cet objectif, à savoir notamment la propriété juridique du terrain d'assiette du site. Pour la directrice de la Culture de la wilaya, Fatima Bekkar, qui estime que le patrimoine est «un investissement prometteur pour l'économie locale», le classement de ce site, considéré comme un des vestiges de la civilisation romaine dans la région, «serait d'une importance extrême pour la wilaya».

Elle a signalé, à ce titre, la démarche consentie par son secteur en vue de la sauvegarde et de la classification du site, conformément à la loi N 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, ayant abouti à son inscription sur la liste supplémentaire de la wilaya, suivant la décision N 1894 datée du 25 juillet 2016.

«Cette première démarche a permis l'introduction, depuis 2017, d'une demande auprès de la Commission nationale des biens culturels pour le classement de la ville d'Arsenaria», a affirmé la responsable, notant néanmoins que la nature juridique de la propriété du terrain d'assiette du site «pourrait poser problème», car relevant du domaine de l'Etat.

Ces efforts sont soutenus, sur le terrain, par l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Marsa, dont le président Betahar Haddad, a déclaré à l'APS être «parfaitement conscient de l'importance de ce site archéologique d'Arsenaria», pour lequel une opération de clôture est programmée, en coordination avec la direction de la Culture de la wilaya, outre des campagnes de sensibilisation sur l'intérêt de sa préservation, en direction des populations riveraines, a-t-il fait savoir.

S'agissant du problème de la nature juridique de la propriété des terrains d'assiettes du périmètre du site, le même édile a exprimé la disponibilité des services concernés en vue de se charger des procédures d'indemnisation des citoyens qui ont des preuves légales attestant de leur droit de propriété sur les terrains concernés.

De nombreux citoyens de la commune d'El Marsa approchés par l'APS ont assuré être «effectivement propriétaires de certaines assiettes situées dans le périmètre du site», mais sans posséder les documents légaux attestant de ce fait. Ils ont, néanmoins, exprimé leur disponibilité à effectuer les procédures qui leur permettront d'être

indemnisés. Selon les frontières géographiques qui lui ont été fixées par l'équipe technique du ministère de la Culture, le site archéologique d'Arsenaria s'étend sur une surface visible de 15 ha, mais certaines hypothèses émises dans des références historiques diverses affectent à cette ancienne ville romaine en ruines, une superficie de près de 40 ha répartie entre six (6) sites de l'ouest de la ville de Ténés.

La ville romaine d'Arsenaria, des secrets toujours enfouis sous terre

Selon les mêmes références historiques, le site était une forteresse destinée à la protection des romains des attaques des tribus des montagnes voisines de la ville de «Quiza» (Mostaganem) et «Cartena» (Ténés-Chlef), avant d'être transformé en une ville, constituant un important centre maritime romain, avec un port et un centre aux environs du mausolée de Sidi Bouras.

Une inscription de l'époque portant le nom d'«Arsenaria» a été découverte dans le périmètre du site. Pour le chercheur en archéologie Djamel Hasnaoui, Arsenaria est «un site vierge qui n'a pas encore révélé tous ses secrets» et inscrit de fait au titre de l'«archéologie rurale». Cette cité antique, dont des ruines subsistent, à ce jour, a été construite à environ quatre kilomètres au sud de la plage d'El Guelta, une autre preuve renforçant la possibilité d'un port à son niveau, au moment où les quelques ruines de ses fortifications attestent de son architecture «Opus africanum».

L'exploitation des traces d'un aqueduc, de silos de blé et autres vestiges (poteries, pièces de monnaie), découverts sur place, pourrait «nous en dire beaucoup sur les civilisations ayant traversé la région», souligne cet expert, qui estime, d'après ses observations sur le terrain, que la région de Chlefa a été habitée par les Numides, depuis le 6^{ème} siècle avant J.-C., avant sa prise par les Romains. Il a cité pour preuve la découverte de pièces de monnaie de l'époque numide et des vestiges de poterie datant du 1^{er} siècle avant J.-C. D'où la revendication exprimée par tous les acteurs locaux des secteurs de l'histoire et du patrimoine culturel, en vue de la classification et de la sauvegarde de ce site, eu égard à la disponibilité des moyens scientifiques et académiques pour ce faire, arguent-ils.

Une requête fortement agréée par l'étudiant Abdelkader de la ville d'El Marsa, qui a, également, émis le souhait que les étudiants du département d'archéologie de l'Université Hasiba Ben Bouali, s'orientent vers la réalisation de mémoires, recherches et thèses susceptibles de sauvegarder la mémoire locale garante de la continuité des générations, a-t-il dit.

MOIS DU PATRIMOINE: Des objets d'art préhistoriques exposés pour la première fois au public à Ain Témouchent

Le département archéologique de l'Office national de gestion et exploitation des biens culturels protégés ONGEBCP d'Ain Témouchent a ouvert une salle d'exposition présentant des objets d'art remontant à la préhistoire, pour la première fois au profit du public, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, a-t-on appris mardi des responsables du département.

Ces objets archéologiques revêtant une grande importance historique et civilisationnelle ont été collectés durant des années dans la wilaya d'Ain Témouchent, a indiqué le directeur de la culture, Ahmed Moudaia.

Cet espace comprend des pavillons d'objets archéologiques remontant aux ères géologiques (1^{ère} et 2^{ème}) découverts sur le cap Figalo et Bouzedjar, des zones de Béni Saf remontant à 65 millions d'années, entre autres des ossements d'animaux, a fait savoir l'archéologue Zoheir Belkeddar.

Le visiteur de cette exposition découvre des techniques de l'homme primitif à fabriquer des outils d'agriculture.

L'époque libyque constitue une partie importante de cette exposition avec la présentation de poteries découvertes sur l'île de Rachegoun, des «fossiles puniques» découverts sur le site archéologique de «Siga» et d'ustensiles romains découverts depuis des années dans la commune d'Ain Tolba, a expliqué M. Balkeddar.

La période du roi Syphax revêt une attention particulière dans cet espace historique grâce à un pavillon lié principalement à cette époque civilisationnelle dont des objets funéraires et des pièces de monnaie romaines.

Le roi Syphax a été le premier à avoir établi la monnaie en Afrique du nord lors de son règne sur le Royaume de Siga en 202 av. J.-C.

Cet espace inauguré reste ouvert toute l'année devant les visiteurs, qui découvriront des objets d'art préhistoriques, la vie de l'homme primitif et l'évolution historique de la région d'Ain Témouchent, ont affirmé les responsables de la culture de la wilaya.

Constantine célèbre la fête annuelle de la distillation de l'eau de rose et de la fleur d'oranger



La fête de la distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger, une tradition intemporelle à Constantine, a été lancée mardi depuis le palais de la Culture Mohamed Laid Al Khalifa dans une ambiance des plus festives. Marquant la renaissance de la nature dans l'antique Cirta, la fête a donné lieu à une exposition des équipements utilisés traditionnellement pour la distillation, où le suave parfum de plusieurs variétés de pâtisseries aromatisées à l'eau de fleur d'oranger ou à l'eau de rose a suscité un vif intérêt de nombreux visiteurs, ravis de renouer avec une fête, désormais tradition dans la cité. Organisée par la Direction locale de la culture, en coordination avec l'association El Baha des arts et des cultures populaires, à l'occasion du mois du patrimoine de la ville du Vieux Rocher, l'exposition, constituée de nombreux stands, met en valeur les différents ingrédients et autres équipements de distillation. Elle réunit jusqu'au 3 mai prochain, des artisans spécialisés de Constantine, mais aussi de Tunisie, où l'eau de rose et l'eau de fleurs d'oranger sont tout aussi appréciées.

Selon le directeur local de la culture, Zitouni Larbi, la fête de la distillation de l'eau de rose et de la fleur d'oranger s'inscrit dans le cadre de la célébration et la préservation d'un patrimoine immatériel de Constantine, soulignant que pour cette année, la distillation concernera également d'autres plantes aromatiques, «pour encourager les artisans à entretenir et préserver ce domaine». Mettant en avant l'apport de ce savoir-faire ancestral, transmis de génération en génération, le même responsable a souligné que cette

année la distillation d'eau de fleurs d'oranger et de rose est «en live» devant le public. Rituel incontournable dans les traditions populaires constantinoises, la distillation d'eau de fleurs d'oranger et de rose marquant l'arrivée de la saison du printemps à l'antique Cirta, demeure jalousement sauvegardée et soigneusement pratiquée par les familles constantinoises.

Pratique ancestrale, les artisans de la distillation de l'eau de fleurs d'oranger et de rose utilisent un qattar (alambic) composé d'une partie inférieure que l'on appelle «tandjira» (un grand récipient en cuivre) dans laquelle est mise une kouba (boule) de roses, et d'une partie supérieure nommé «Keskas» (sorte de passoire à cuisson), généralement en tôle, remplie d'une eau portée à ébullition, a-t-on noté. En s'élevant, la vapeur dégagée s'imprègne au passage des principes odorants des roses et les entraîne dans un serpentin où un système de réfrigération permet sa condensation, puis l'essence de l'eau de rose, «rass el qattar», est récupérée dans une megueffa (une sorte de fiasco recouverte en paille). La fête de la distillation c'est aussi l'occasion de revisiter l'art culinaire de la cité bimillénaire, l'eau de fleurs d'oranger et de rose est très présente dans sa gastronomie locale. Au hall du palais Mohamed Laid Al Khalifa, les petits délices parfumés au «ma ouard» (eau de rose), M'chelouch, de Shbah Essafra, de R'fiss, de Taminet el louz, et T'charek, notamment sont proposés aux visiteurs reflétant les multiples saveurs de la ville.

ORAN : Portes ouvertes sur le sport militaire

Des «portes ouvertes» sur le sport militaire ont été organisées mardi au complexe régional sportif militaire d'Oran, à l'initiative du Commandement de la 2ème Région militaire (RM).

Cette manifestation a mis en exergue les activités du département des sports militaires de l'Armée nationale populaire (ANP) et les moyens dont il dispose, ainsi que les réalisations de l'élite sportive militaire.

Elle s'inscrit dans le cadre du plan de communication du Commandement de l'ANP visant à informer le public sur les activités sportives militaires et leur contribution au développement du mouvement sportif national.

A l'ouverture de cette manifestation d'information, le général-major Saïd Boucenna, chef d'état-major de la 2ème RM a souligné, au nom du commandant de la 2ème RM, que l'ANP a «réussi à relever plusieurs défis dans le domaine de la pratique sportive».

«La pratique sportive est un facteur déterminant pour garantir une meilleure préparation au combat et assurer une grande disponibilité opérationnelle», a-t-il déclaré, ajoutant que cette manifestation permet le rapprochement entre les citoyens, en particulier les jeunes, et l'institution militaire du pays.

Le général-major Boucenna a également relevé que cette manifestation permet d'informer les citoyens sur les réalisations de l'ANP dans les différents domaines et le sport en particulier, soulignant que le sport militaire permet aussi de hisser très haut l'étendard du sport et le drapeau national dans les compétitions nationales et internationales.

De son côté, le chef du service régional des sports, le lieutenant-colonel Abdelhak Chetaïbi a mis en exergue le bilan positif réalisé par le sport militaire dans les différentes disciplines, «grâce à la stratégie sportive adoptée par le Haut commandement de l'ANP visant à redynamiser la pratique sportive au sein de toutes les unités de l'armée».

Le lieutenant-colonel Chetaïbi a ajouté que cette stratégie s'articule autour de l'amélioration, le développement et la mise en place des moyens d'exécution des programmes de préparation physique de toutes les composantes des forces armées, de manière à ce qu'elles soient en mesure de mener à bien leurs missions.

«La pratique sportive revêt une importance particulière dans la formation des soldats. Il s'agit du moyen le plus efficace pour assurer une meilleure préparation au combat des unités de l'ANP», a-t-il encore souligné, ajoutant que ces portes ouvertes constituent un moyen de communiquer avec toutes les composantes de la société algérienne.

Cette manifestation comprend des expositions sur les moyens mobilisés par l'ANP pour le développement du sport militaire et les différentes disciplines offertes dont l'athlétisme, les arts martiaux, l'équitation et la natation.

La cérémonie d'inauguration de cette manifestation a été marquée par des démonstrations en sports de combat, où des éléments de l'ANP ont montré une parfaite maîtrise des techniques d'autodéfense et une excellente condition physique permettant de faire face à toutes sortes d'agression.

Un documentaire a été, en outre, projeté sur le développement des sports militaires dans les différentes disciplines, mettant en exergue les résultats acquis par les athlètes et les équipes nationales militaires, aussi bien sur le plan national qu'international.

APS

BEACH-VOLLEY / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE: ALGÉRIE: Les garçons qualifiés au Mondial, les filles passeront par les barrages

La paire algérienne de beach-volley, composée de Ayoub Hamadèche et Farouk Tizit s'est qualifiée pour la phase finale du Championnat du Monde U19, prévue à Nanjing en Chine en juillet prochain, après la 5e place obtenue au Championnat d'Afrique des nations de la catégorie qui s'est achevé, lundi à Kinshasa (RD Congo).

Les filles devront passer en revanche par les matchs barrages pour espérer une qualification aux Mondiaux de Chine l'été prochain, après leur 6è position. Le duo Hamadèche-Tizit a terminé le 1er tour du Championnat d'Afrique en 3è position du groupe A, derrière le Mozambique (1er) et l'Egypte (second) et devant la Tunisie et la RD Congo.

Durant ce tour, la paire algérienne a signé deux victoires devant la RD Congo 2-1 et la Tunisie 2-1, contre deux défaites (2-0) contre le Mozambique, vainqueur du tournoi, et (2-1) devant l'Egypte (1/2 finaliste).

Le groupe B, composé de l'Afrique du Sud, du Maroc, du Cameroun, du Congo et du Soudan, a permis aux Sud-africains (1ers) et aux Marocains (2es) de passer au carré d'As.

Les équipes classées, respectivement, en 3è et 4è positions dans les deux groupes, se sont retrouvées au second tour, pour la dernière place qualificative aux Mondiaux de Chine.

L'Algérie a dominé le Cameroun (4è du groupe B) (2-0), puis la Tunisie (2-0). Le titre africain est revenu au Champion en titre, le Mozambique, vainqueur en finale de l'Afrique du Sud 2-1, alors que la 3è position a été remportée par l'Egypte contre le Maroc (2-0).

Chez les filles, la paire algérienne Boulensar-Sonia-Bembarek Céline s'est contentée d'une 6è place, après sa défaite devant le Cameroun (2-1), pour le compte de la 5è place quali-

ficative au Championnat du Monde.

Mais, selon la page Facebook de la Confédération africaine de volleyball (CAVB), en plus des cinq premiers qualifiés par groupes, les équipes classées de la 6è à la 9è position auront la chance de

jouer des matchs barrages de qualification pour le rendez-vous de Chine. Lors du premier tour, les représentantes algériennes ont terminé à la 3è place du groupe A, composé aussi de l'Egypte (vainqueur du tournoi) et la RD Congo (pays hôte).

La paire Boulensar-Bembarek a perdu ses deux matchs face à la RD Congo 2-1 et l'Egypte 2-0. Dans le groupe B, la première place est revenue au Mozambique, vainqueur de tous ses matchs, suivi du Maroc.

Le Cameroun a pris la 3è position devant le Soudan.

Le sacre final est revenu à l'Egypte vainqueur de la RD Congo 2-1 alors que la 3è place est décrochée par le Mozambique devant le Maroc.

La cinquième place qualificative a été gagnée par le Cameroun qui s'est défait de l'Algérie sur le score de 2 à 1. L'entraîneur national des garçons, Badreddine Boutefnouchet s'est réjoui de la qualification des garçons et de la prestation des filles, malgré les conditions climatiques difficiles.



« Nous sommes satisfaits de la prestation de nos très jeunes athlètes qui sont encore cadets et cadettes.

Notre objectif au départ, consistait à donner la chance à nos équipes de se frotter aux Africains qu'ils pourraient retrouver aux prochains jeux Africains de la Jeunesse d'Alger.

Le championnat constituait également une occasion de nous situer par rapport au niveau africain, afin d'arrêter notre stratégie de travail», a déclaré Boutefnouchet, estimant que le rendez-vous de Kinshasa était un bon test d'évaluation pour les deux équipes nationales.

Interrogé sur le niveau de la compétition, l'entraîneur national l'a qualifié de «bon», avec l'émergence du Mozambique chez les garçons (champion d'Afrique en titre) et l'Egypte.

« La compétition était dans l'ensemble bonne, elle nous a permis d'évaluer nos joueurs et voir l'évolution et le niveau des autres sélections.

Chez les garçons, le ni-

veau des équipes est très proche.

Par contre, chez les filles, la condition physique a fait la différence, surtout pour notre équipe qui a aussi souffert de la chaleur suffoquante», a expliqué Boutefnouchet qui a dirigé l'équipe en l'absence de l'entraîneur national des garçons, Mohamed El Hachemi.

Enfin, l'entraîneur algérien estime qu'un long travail attend son équipe en vue des prochaines échéances notamment les JAJ2018 qui seraient qualificatifs aux Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ-2018) en Argentine.

« Notre tâche s'annonce difficile et le temps presse.

Le plus important est d'offrir à nos différentes paires des matchs d'application d'un niveau assez relevé, pour leur permettre de s'aguerrir davantage.

En plus, nous favoriserons le travail collectif et commun entre les garçons et filles, afin d'améliorer la cohésion et la cohérence dans le jeu», a conclu Boutefnouchet.

BOXE / TOURNOI INTERNATIONAL «BELGRADE WINNER» (56^E ÉDITION) : L'Algérie avec 9 pugilistes en Serbie (DTN)

Neuf boxeurs (seniors/messieurs) représentent l'Algérie à la 56è édition du tournoi international «Belgrade Winner», organisée du 25 au 29 avril 2018 en Serbie, a annoncé hier le Directeur technique national (DTN), Mourad Meziane.

Il s'agit de : Touareg Mohamed Yacine, Mohamed Fliissi, Khalil Litim, Réda Benbaziz, Chemseddine Kramou,

Hocine Belhout, Azzouz Boudia, Mohamed Houmri et Amar Adlène Ouazzeddine.

Les pugilistes algériens sont encadrés par «Ahmed Dine, Mohamed El Hafed Boubekri et Slimane Belounis» a encore précisé Meziane, ajoutant que «cette compétition s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne de boxe pour les prochains

Jeux méditerranéens», prévus au mois de juin, à Tarragone (Espagne). La délégation algérienne est conduite en Serbie par le membre du bureau fédéral Kaddour Zitouni, au moment où le corps arbitral est représenté par l'arbitre international, Noureddine Kebabi. Le tournoi, ouvert également à l'élite féminine, se déroulera au Hall «Pinkie» Zemum de Belgrade.

14^{ES} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE TRAMPOLINE ET TUMBLING : L'Algérie avec 15 gymnastes au Caire

Quinze (15) athlètes représenteront l'Algérie lors des Championnats d'Afrique de trampoline et tumbling (seniors et juniors), prévus au Caire (Egypte) du 26 au 28 avril, a appris hier l'APS de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG).

En seniors, l'Algérie prendra part au tournoi avec six messieurs uniquement. Il

s'agit de Messafra Réda Mohamed (trampoline), Sabour Abdelkader (trampoline), Annag Abdennour (tumbling), Belkhirat Soheib (tumbling), Belkhirat Abdelnour (tumbling) et Derarani Omar (tumbling).

"Lors de cette manifestation continentale nous visons la médaille d'or en seniors messieurs. L'objectif

est d'être en tête en trampoline et tumbling dans cette catégorie", a indiqué le directeur technique national adjoint à la FAG, Rachid Hadbi.

Outre la catégorie seniors, l'Algérie participera avec neuf athlètes dont deux filles en juniors.

Il s'agit de Belkheir Noureddine Younes (trampo-

line), Bahiou Younes (trampoline), Kobsi Mohamed Baha Eddine (trampoline), Kharef Amani (trampoline), Habza Narimane Hasnaa (trampoline), Kahal Alaa Eddine (tumbling), Laras Mohamed Louakal (tumbling), Sabour Mahmoud (tumbling) et Brahimi Nasser Eddine (tumbling).

COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS/MESSIEURS) : Le trophée exposé le 26 avril à Sidi Bel-Abbès, et le 28 à Tizi-Ouzou (FAF)

Le trophée de la coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football sera exposé le 26 avril courant à Sidi Bel-Abbès, puis deux jours plus tard à Tizi-Ouzou, fiefs des deux finalistes de cette édition 2018, l'USM Bel-Abbès et la JS Kabylie, qui se disputeront le titre le 1er mai prochain au stade du 5-Juillet, a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF).

«Le trophée de la coupe d'Algérie de football sera présenté les jeudi 26 et samedi 28 avril courant, lors d'une double cérémonie, prévue spécialement à cet effet, respectivement à Sidi Bel-Abbès et à Tizi-Ouzou, fiefs des finalistes de l'édition 2017-2018» a annoncé l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

«Les supporters de l'USM Bel-Abbès peuvent se rendre dès 11h00 à la salle omnisports, pour voir le trophée et prendre éventuellement quelques photos souvenirs» a encore précisé la FAF, ajoutant que cette cérémonie de présentation sera précédée d'une conférence de presse, qui sera tenue «au même endroit», en présence des dirigeants de l'USMBA et d'un représentant de la commission d'organisation de la Coupe d'Algérie.

Deux jours plus tard, le samedi 28 avril, c'est la ville de Tizi-Ouzou qui accueillera le trophée.

Il sera exposé au niveau de la salle omnisports du stade du 1er novembre 1954.

Comme à Sidi Bel-Abbès, cette cérémonie sera précédée d'une conférence de presse, prévue au niveau de la salle de réunion de l'OPPOW et elle sera animée conjointement par les dirigeants de la JS Kabylie et un représentant de la commission d'organisation de la Coupe d'Algérie. «Les ballons qui seront utilisés pendant la finale ainsi que les maillots qui seront portés par les finalistes seront également présentés pendant ces deux cérémonies» a encore précisé la même source dans son communiqué.

Le coup d'envoi de la finale USM Bel-Abbès - JS Kabylie sera donné à 16h00. Soit juste après la finale militaire, prévue également dans le grand stade olympique d'Alger.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL: L'international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi dans l'équipe-type de la 31e journée

Le meneur de jeu international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi figure dans l'équipe-type de la 31e journée du championnat portugais de football, grâce notamment au but qu'il a inscrit lundi soir contre Setubal (3-1).

L'ancien du Stade Rennais (28 ans) avait inscrit le troisième but des Dragons à la 16', alors que ses coéquipiers Marega et Marcano avaient déjà donné une avance de (2-0) au FC Porto, respectivement aux 6' et 12'.

Les deux autres réalisations des Bleu et Blanc ont été signées Corona (35') et Telles (72'), alors qu'Amara avait sauvé l'honneur pour Setubal à la 24'. Il s'agit du 8e but personnel pour Brahimi cette saison, lui qu'on retrouve plus souvent dans le rôle du passeur que du finisseur, car chargé beaucoup plus d'animer le jeu offensif des Dragons.

Outre l'Algérien, trois autres joueurs du FC Porto ont été retenus dans cette équipe-type de la 31e journée, à savoir : Pereira, Telles et Marega, auteurs également d'une belle prestation contre Setubal, selon le site spécialisé Whoscored.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (28E JOURNÉE) : Trois matchs à grands enjeux pour ouvrir le bal

Trois matchs à grands enjeux se joueront ce week-end, en ouverture de la 28e journée de Ligue 1 Mobilis de football, dont deux chocs de sommet de tableau : ES Sétif - NA Hussein Dey et USM Alger - MC Oran, au moment où le mal classé USM Bel-Abbès se déplacera chez le MC Alger (4e), dans un pur duel des extrêmes.



Programme de la 28e journée

Demain, 27 avril 2018 :

Sétif (Stade du 8-Mai 1945) : ES Sétif - NA Hussein Dey (16h00)
A Alger (Stade Omar-Hamadi) : MC Alger - USM Bel-Abbès (16h00)

Samedi, 28 avril 2018 :

A Alger (Stade Omar-Hamadi) : USM Alger - MC Oran (16h00)

Demain, 4 mai 2018 :

A Constantine (Stade Chahid-Hamlaoui) : CS Constantine - JS Kabylie (16h00)
A Alger (Stade du 1er-Novembre 1954) : USM El Harrach - JS Saoura (16h00)
A Médéa (Stade Imam-Lyès) : Olympique de Médéa - USM Blida (16h00)
A Alger (Stade du 20-Août 1955) : CR Belouizdad - Paradou AC (16h00)
A Biskra (Stade El Alia) : US Biskra - DRB Tadjenanet (16h00)

Classement :

	Pts	J
1). CS Constantine	50	27
2). JS Saoura	45	27
→). NA Hussein Dey	45	27
4). MC Alger	44	27
5). MC Oran	42	27
6). USM Alger	39	27
→). ES Sétif	39	27
8). Paradou AC	38	27
9). JS Kabylie	33	27
10). CR Belouizdad	32	27
→). USM Bel-Abbès	32	27
12). DRB Tadjenanet	31	27
13). O Médéa	30	27
14). US Biskra	27	27
15). USM El Harrach	25	27
16). USM Blida	20	27

Le NA Hussein Dey, qui s'est hissé sur la deuxième marche du podium à l'issue de la précédente journée, l'ayant vu s'imposer (2-1) contre l'US Biskra, rendra visite en effet à l'ES Sétif (6e/39 pts), dans un match qui promet, surtout que l'Aigle noir reste sur une lourde défaite (4-2) chez le Paradou AC et voudra probablement se racheter devant son public.

L'entraîneur sétifien Benchikha, mécontent de son équipe après la débâcle de mardi a décidé de rendre le tablier.

Les Sang et Or sous la conduite de l'entraîneur Bilel Dziri, invaincus depuis 20 journées, défendent bec et ongle leur place de dauphin contre un adversaire qui n'est pas facile à manier sur sa pelouse du 8 mai 45.

De son côté, le MC Oran en perte de vitesse ces dernières semaines se déplacera à Alger pour croiser le fer contre l'USM Alger qui reste lui sur deux défaites de rang et qui risque de finir la saison sur un double échec : coupe-championnat.

Les Usmistes qui partagent la 6e place avec l'ES Sétif sont dos au mur et condamnés à réagir contre les Oranais pour espérer conserver une chance de finir sur le podium.

Le match MC Alger - USM Bel-Abbès vaudra également le détour,

car même s'ils se positionnent actuellement à des parties différentes du tableau, les deux antagonistes sont dans l'obligation de réussir un bon résultat : le Mouloudia pour rester en selle dans la course pour une place parmi les trois premiers et l'USMBA pour éviter de chuter dans la zone rouge, à seulement trois journées de la tombée de rideau. Les autres matchs se joueront le vendredi, 4 mai prochain, avec à l'affiche le derby algérois CR Belouizdad - Paradou AC et le duel direct entre mal classés US Biskra - DRB Tadjenanet.

Pour sa part, le leader CS Constantine recevra la JS Kabylie (9e), au moment où l'avant-dernier USM El Harrach jouera ses ultimes chances de survie en Ligue 1 en recevant la JS Saoura, ex aequo à la deuxième place avec le NA Hussein Dey.

Enfin, l'US Blida, premier club officiellement relégué en Ligue 2 Mobilis, recevra l'Olympique de Médéa (13e/30 pts), dans un match où l'enjeu comptera essentiellement pour ce dernier, surtout qu'il commence à flirter dangereusement avec la zone de relégation.

Tous les matchs débuteront à 16h00, suivant la programmation de la Ligue de football professionnel (LFP).

LIGUE 1 MOBILIS (27E JOURNÉE) CLASSEMENT DES BUTEURS : Abid puissance 15

L'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid, buteur mardi face au MC Oran (1-1) à Ain Temouchent, en match comptant pour la 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a repris la tête du classement des buteurs avec 15 réalisations.

Abid muet depuis la 21e journée, a retrouvé le chemin des filets à trois journées de la clôture du championnat.

L'attaquant de l'USM Alger, Oussama Darfalou absent lors de la défaite de son équipe face à la JS Saoura (3-2), arrive juste derrière avec 14 buts en compagnie de Samy Frioui (USM Blida) buteur contre le CR Belouizdad (2-2).

Auteur du but égalisateur à la dernière minute du temps additionnel contre le DRB Tadjenanet (1-1), l'attaquant du MC Alger Walid Derrardja est à la 5e position du classement avec 9 buts.

L'attaquant le plus prolifique à la fin de la saison

succèdera à Ahmed Gasmî (NA Hussein-Dey), sacré meilleur buteur de Ligue 1 Mobilis lors du précédent exercice, avec 14 réalisations, dont 8 penalties.

Classement des buteurs :

15 buts : Mohamed Amine Abid (CS Constantine)
14 buts : Oussama Darfalou (USM Alger), Samy Frioui (USM Blida)
11 buts : Mustapha Djallit (JS Saoura)
9 buts : Zakaria Naïdji (Paradou AC), Walid Derrardja (MC Alger)
8 buts : Hamza Banouh (USM El-Harrach/ES Sétif), Mohamed Tiaïba (MC Oran)
7 buts : Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Sid-Ali Yahia Chérif (JS Saoura), Sofiane Bendebka (MC Alger), Mourad Benayad (ES Sétif), Mohamed Souibaâ (MC Oran/MC Alger).

VIOLENCE DANS LES STADES: La lutte contre ce phénomène relève de la responsabilité de tous

Le Directeur de la S-reté publique, le Contrôleur de police, Aissa Naili, a affirmé mardi à Alger, que la lutte contre le phénomène de la violence dans les stades ayant pris de l'ampleur ces derniers temps, relevait de la responsabilité de tous les acteurs du secteur des sports, soulignant que la police ne peut y faire face seule.



Le même responsable a appelé, lors d'une journée d'information organisée à l'Ecole supérieure de police «Ali-Tounsi» (Alger), «toutes les parties à contribuer efficacement à la lutte contre la violence dans les stades et à inciter les supporters de football à faire preuve de civisme», affirmant que «l'organe sécuritaire poursuivra sa contribution à la sensibilisation des supporters pour faire face à ce phénomène en coordination avec tous les acteurs (associations sportives, société civile et journalistes)».

Il a fait savoir, également, que les initiatives et les réunions entre les différents ministères ont préparé la mise en place d'une stratégie globale dont les résultats ont été concrétisés sur le terrain» rappelant, à ce propos, la tenue de plusieurs colloques en présence des



cadres supérieurs d'Etat pour débattre de la loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives», appelant à l'impératif de promulguer les textes d'application de cette loi en vue d'identifier les règles d'organisation dans les stades.

Pour sa part, le Directeur de la police judiciaire, Ali Ferraghi, a évoqué les efforts consentis par les éléments de la S-reté nationale pour faire face aux problèmes liés à la sécurité publique et à toute autre question relative à l'organisation des rencontres

de football, précisant que «l'élimination de ce fléau implique la mobilisation de tous les efforts afin de tirer des enseignements à même de trouver des solutions devant orienter l'action des unités de prévention au sein du football algérien».

M. Ali Ferraghi a salué le travail de la cellule de vigilance et de la lutte contre la cybercriminalité qui «effectue un travail colossal afin de faire face à tout ce qui alimente la violence dans les stades à travers des slogans touchant aux valeurs et aux moeurs», appelant les clubs sportifs à la désignation d'un directeur de la S-reté «qui jouera un rôle crucial dans l'encadrement des supporters durant les matchs de football».

Présentant le bilan annuel de la saison 2017-2018, le Président de la S-reté de wilaya d'Alger Nouredine Berrachedi a mis en avant les efforts déployés par les éléments de la S-reté nationale visant à assurer les matchs de football auxquels ont assisté «plus de 800.000 supporters» au niveau des quatre stades de la capitale (5 juillet, 20 aout, Omar Hamadi et Mohammadia).

Il a été procédé à l'arrestation de 830 individus dont 93 placés en détention provisoire pour délits de consommation de drogues et de port d'armes blanches avec saisie de produits pyrotechniques (300 unités et 250 armes blanches de différentes formes), saluant les efforts «colossaux» effectués par les clubs de la capitale durant la dernière journée de la ligue une professionnelle à l'instar du match de l'USM El Harrach (USMH) et du DRB Tadjenant «n'ayant enregistré aucun dépassement et qui s'est déroulé dans de bonnes conditions» en dépit de son importance pour les deux clubs afin d'éviter la relégation, a souligné M. Berrachedi.

En matière de formation de stadiers, la DGSN a précédé à la formation de 3.500 stadiers conformément à l'article 200 de la loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives dans l'attente de la promulgation de la loi relative aux stadiers définissant les missions à l'intérieur du stade et la manière de gérer les supporters ainsi que le statut juridique.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1^{RE} JOURNÉE - GR. D): USM Alger - Young Africains le 6 mai à 20h00 au 5-Juillet

Le match USM Alger - Young Africans (Tanzanie) comptant pour la première journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération (groupe D), se déroulera le 6 mai à 20h00 au stade 5-juillet (Alger) sous la conduite d'un arbitre ghanéen, a annoncé hier la Confédération africaine de football (CAF).

Cette rencontre a été confiée au directeur de jeu ghanéen Daniel Nii Ayi Laryea, assisté du Nigérien Abel Baba et de l'autre Ghanéen David Laryea.

Pour le compte du même groupe, la formation rwandaise de Rayon Sports affrontera Gor Mahia du Kenya à 18h00 au stade régional de Nyamirambo de Kigali.

Le match sera dirigé par un trio égyptien conduit par Amin Mohamed Omar, assisté de Tahssen Abo El Sadat Bedyer et de Mahmoud Ahmed Abo El Regal.

Les deux premiers à l'issue des six matchs de la phase de poules se qualifieront pour les quarts de finale.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2^E JOURNÉE / GR. B): L'Algérien Ghorbal arbitrera El Hilal - Al Masry

L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal dirigera la rencontre entre la formation soudanaise d'El Hilal et l'équipe égyptienne d'Al Masry de la deuxième journée de la Coupe de la Confédération, groupe B, prévue le 16 mai à Omdurman, a annoncé hier la Confédération africaine de football (CAF).

Le directeur de jeu algérien sera épaulé par ses deux compatriotes Mokrane Gourari et Brahim El Hamlaoui Sid Ali.

L'autre rencontre du groupe B entre Union de Songo (Mozambique) et Renaissance de Berkane (Maroc) a été confiée à l'arbitre malgache Pacifique Ndobihawenimana, assisté de Mohamed Abdallah Ibrahim (Soudan) et Herve Kakunze (Burundi).

COUPE DU MONDE 2018 (PRÉPARATION): Arabie Saoudite- Algérie A' se jouera le 9 mai à Cadix (Espagne)

La rencontre amicale entre la sélection saoudienne de football qui prépare le Mondial-2018 et l'équipe nationale algérienne des joueurs locaux, prévue le 9 mai prochain, se jouera au stade Ramon-Carranza de Cadix (Espagne), a indiqué la Fédération saoudienne sur son compte twitter.

En prévision des prochaines échéances, la sélection saoudienne a entamé mercredi un stage de préparation à Marbella en Espagne qui se poursuivra jusqu'au 15 mai prochain. Outre la rencontre contre l'Algérie, les Saoudiens disputeront un autre match amical contre la Grèce le 15 mai à Séville, toujours en Espagne, précise la même source.

Au Mondial-2018, l'Arabie Saoudite évoluera dans le groupe A avec la Russie (pays hôte), l'Uruguay et l'Egypte.

Les deux premiers se qualifieront pour les huitièmes de finale.

APS

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS: Le programme de la 29^e journée

Gr. Centre-Est

Aujourd'hui à 16h00 :

IRB Berhoum - MB Bouira
AS Bordj Ghedir - USM Sétif
DRB Baraki - IRB Ain Lahdjer
Hydra AC - FC Bir El Arch
MB Hassi Messaoud - CRB Ouled Djelal
SA Sétif - NRB Ouled Deradj
CA Kouba - JS Azazga
OM Ruisseau - CRB Ain Djasser

Classement :

	Pts	J
1. SA Sétif	62	28
--. CRB Ouled Djellal	62	28
3. Hydra AC	50	28
4. USM Sétif	44	28
5. AS Bordj Ghedir	39	28
--. MB Hassi Messaoud	39	28
7. IRB Berhoum	37	28
8. MB Bouira	36	28
--. OM Ruisseau	36	28
--. IRB Ain Lahdjer	36	28
11. FC Bir El-Arch	35	28
12. DRB Baraki	34	28
13. JS Azazga	33	28
14. NRB Ouled Derradj	31	28
15. CRB Ain Djasser	22	28
16. CA Kouba	18	28

Gr. Est

Demain à 15h00 :

NRB Telaghma - WM Tébessa
IRB Robbah - NRB Grarem
NASR El Fedjoudj - AB Barika
MSP Batna - ORB Boumahra Ahmed
ES Guelma - IRB El Hadjar
ESB Besbes - US Souf
ASC Ouled Zouai - NRC Boudjelbana
NT Souf - ES Bouakeul

Classement :

	Pts	J
1). NT Souf	59	28
2).IRB El Hadjar	49	28
3). MSP Batna	46	28
4). NRB Teleghma	41	28
5). NASRE Fedjoudj	40	28
--). US Souf	40	28
7). IRB Robbah	39	28
--). ASC Ouled Zouai	39	28
9). WM Tébessa	37	28
10). ES Bouakeul	36	28
--). ES Besbes	36	28
12). NRC Boudjelbana	34	28
13). ES Guelma	33	28
14). NRB Grarem	32	28
--). AB Barika	32	28
16).ORBB Ahmed	29	28

Gr. Centre-Ouest

Aujourd'hui à 16h00 :

FCB Frenda - USB Tissemsilt
IRB Laghouat - IRB Aflou
SC Ain Defla - ORB Oued Fodda
JSM Chéraga - IRB Bou Medfaa
CRB Boukadir - USM Chéraga
HB El Bordj - RA Ain Defla
ES Berrouaghia - ARB Ghriiss
MCB Oued Sly - CRB Froha

Classement :

	Pts	J
1. MCB Oued Sly	67	28
2. CRB Froha	64	28
3. SC Ain Defla	43	28
4. ORB Oued Fodda	41	28
--. IRB Bou Medfaa	41	28
6. RA Ain Defla	40	28
7. IRB Aflou	38	28
8. JSM Chéraga	37	28
9. FCB Frenda	36	28
10. USB Tissemsilt	34	28
--. CRB Boukadir	34	28
12. IRB Laghouat	32	28
13. ES Berrouaghia	31	28
--. ARB Ghriiss	31	28
15. HB El-Bordj	26	28
16. USM Chéraga	17	28

BELLERIN DEVRAIT RESTER À ARSENAL

Annoncé du côté de Manchester United et de la Juventus Turin par la presse britannique, Hector Bellerin a donné une indication significative sur son avenir. En discussions avec ses deux coéquipiers à Arsenal, Per Mertesacker et Rob Holding, l'international espagnol (3 sélections) a déclaré, sur la page Youtube officielle du club : «Cet été, je vais demander le numéro deux. J'en ai déjà parlé à Vic (Vic Akers, chargé de l'équipement du club), il le sait.» De quoi rassurer les fans des Gunners.



BALE RÉPOND À LA RUMEUR BAYERN

Dans une interview donnée au quotidien Bild, Gareth Bale a été invité à s'exprimer sur un éventuel transfert au Bayern Munich. Avant la demi-finale aller de la Ligue des Champions entre le Real Madrid et la formation allemande, le milieu offensif gallois a botté en touche sans fermer aucune porte, alors que son contrat court jusqu'en 2022. "Dans le football, vous ne pouvez jamais dire jamais. En ce moment, je joue à Madrid et j'en profite. Le Bayern est une équipe fantastique, c'est l'un des clubs les plus titrés en Europe. C'est un honneur pour tout le monde d'être associé à ce club, mais je suis un joueur du Real Madrid."

Le double record de Firmino

Auteur de deux buts et de deux passes décisives contre l'AS Rome (5-2), mardi, lors de la demi-finale aller de la Ligue des Champions, l'attaquant Roberto Firmino (26 ans, 49 matchs et 27 buts toutes compétitions cette saison) a été étincelant avec Liverpool.

Avec désormais 10 buts dans la compétition, le Red est devenu le joueur le plus précoce à atteindre ce total à égalité avec l'ancien Interiste Adriano (11 matchs). Par ailleurs, Firmino est devenu le Brésilien le plus prolifique sur une seule édition de la C1, rejoignant Kaká (2006-2007) et Neymar (2014-2015). Et c'est loin d'être terminé pour le Scouser...

Salah, «mais donnez-lui le Ballon d'Or!»

Deux buts, deux passes décisives et une performance d'exception avec Liverpool contre la Roma (5-2): Mohamed Salah a vite conquis l'Angleterre où certains le verrait même bien devenir le premier joueur à ravir le Ballon d'Or des mains de Leo Messi et Cristiano Ronaldo.

"Mais donnez lui le Ballon d'Or!" Les mots de l'international gallois Robbie Savage, aujourd'hui consultant pour la BBC, résume bien l'idée que le pays se fait de Salah (24 ans), récemment élu par ses pairs meilleur joueur de la saison de Premier League.

"Sans l'ombre d'un doute, il est le meilleur joueur de la planète actuellement", a assuré la légende des "Reds" Steven Gerrard, qui commentait la demi-finale de Ligue des champions pour BT Sport.

Difficile de lui donner tort au vu du match de mardi: à Anfield, Salah a marqué ses 42e et 43e buts de la saison. Il a trouvé le fond des filets 19 fois lors de ses 15 dernières titularisations (depuis fin janvier). Sur cette période, il n'est resté bredouille qu'une seule fois, contre Manchester United débuts mars. "Dans cette forme, il est exceptionnel", a salué son entraîneur Jürgen Klopp. "Le premier but est un coup de génie. Il en a marqué quelques-uns comme ça. Sur le deuxième but, il fait preuve de sang-froid, puis il fait marquer les deux autres buts. Quel joueur!"



Llorente bientôt disponible ?

Une petite saison et puis s'en va ? Arrivé l'été dernier, Fernando Llorente (33 ans, 15 apparitions et 1 but en Premier League cette saison) devrait quitter Tottenham à l'issue de l'exercice en cours. Selon les informations de Marca, les dirigeants des Spurs ont autorisé leur attaquant, sous contrat jusqu'en juin 2019, à partir si une belle offre parvenait jusqu'à eux. La Real Sociedad fait partie des clubs intéressés par les services du champion du monde 2010.



MORATA ANNONCÉ... À L'ATLETICO !

Alvaro Morata (ex-Real Madrid aujourd'hui à Chelsea) l'été prochain. Eminent journaliste espagnol pour l'émission El Chiringuito, Eduardo Inda est réputé pour balancer de nombreux scoops sur le Real Madrid. Ce mardi, c'est sur l'Atletico Madrid que l'ancien directeur de Marca et El Mundo a lâché une bombe... Et cela risque de faire tousser les fans menrengue.

En effet, en cas de départ d'Antoine Griezmann en fin de saison pour le FC Barcelone, les Colchoneros songeraient à faire revenir en Liga l'enfant chéri des Socios madrilènes: Alvaro Morata. Parti à Chelsea l'été dernier pour 66 M€, agacé du peu de considération qu'avait Zinédine Zidane pour lui, l'international ibérique réalise une saison très satisfaisante avec les Blues (15 buts, 6 passes en 44 apparitions). A suivre donc.



BAC-BEM 2018 : Les dates de retrait des convocations connues



Les candidats au brevet de l'enseignement moyen (BEM), session 2017/2018, pourront retirer leurs convocations d'examen du 30 avril au 30 mai, alors que les candidats au Baccalauréat pourront le faire du 20 mai au 25 juin, a annoncé hier la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit sur sa page Facebook.

La ministre avait annoncé mardi que l'opéra-

tion de retrait des convocations pour les candidats aux épreuves de fin du cycle primaire 2017/2018 débutera mercredi 25 avril et se poursuivra jusqu'au mercredi 23 mai 2018.

A cet effet, Mme, Benghabrit a précisé que le retrait ce document se fait via le site électronique de l'Office national des examens et concours (O N E C) : <http://cinq.onec.dz>.

ALGÉRIE-FRANCE

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME M. Messahel à Paris

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prendra part, ce jour à Paris, à la Conférence ministérielle sur la lutte contre le financement du terrorisme, qui se tiendra sous le thème «No money for terror», indiquait hier un communiqué du ministère. Organisée conjointement par la France et l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), cette Conférence offrira l'occasion aux participants de «traiter de l'épineuse question du financement du terrorisme et d'examiner conjointement les mesures susceptibles de participer à l'assèchement des sources de financement de ce fléau». «Le ministre est invité à prendre part à cette Conférence en tant que panéliste sur la thématique «lutter contre la criminalité organisée pour assécher le financement du terrorisme», ajoute la même source. Il présentera à cette occasion, «l'expérience algérienne en la matière ainsi que les enseignements tirés de la réunion organisée par l'Algérie et le Forum Global de lutte contre le Terrorisme (GCTF) sur le lien entre le crime organisé et le terrorisme, tenue à Alger le 25 octobre dernier». La Conférence de Paris sera également une opportunité pour le ministre pour mettre en exergue les conclusions et les recommandations de la «Conférence internationale de Haut niveau sur la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique», organisée conjointement par l'Algérie et l'Union africaine, les 9 et 10 avril 2018 à Alger, souligne la MAE.

Le ministre s'entretiendra, en marge de cette Conférence, avec plusieurs chefs de délégation des Etats participants, conclut le communiqué.



MDN

LUTTE CONTRE LA CONTRE-BANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Deux contrebandiers interceptés au Sud du pays et plus de 17 kg de kif traité saisis à l'Ouest

Deux (2) contrebandiers ont été interceptés mardi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à In Salah et In Guezzam, alors que 9 narcotrafiants en possession de 17,2 kg de kif traité ont été appréhendés à Tlemcen, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté le 24 avril 2018 à In Salah et In Guezzam (6^e Région militaire), deux (2) contrebandiers et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, (0,9) tonnes de denrées alimentaires

et (600) litres d'huile de table», précise la même source. Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont saisi à M'Sila (1^{ère} RM) et Biskra (4^e RM), trois (3) armes à feu, (52,3) kilogrammes de produits explosifs et une quantité de munitions», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé neuf (9) narcotrafiants, en possession de (17,2) kilogrammes de kif traité à Tlemcen (2^e RM)». Par ailleurs, «des éléments de Garde-frontières ont arrêté (13) immigrants clandestins de différentes nationalités», rapporte également le communiqué.

APS

PUBLICITÉ

PixX Λ•Є•Θ•Π Θ Π•Ж•И •ЄΠΞΙЄ
PixX c'est le mix au meilleur prix

PixX

PixX 500

Appels illimités vers Mobilis
24h/24

500^{DA} Vers tous les réseaux
7 jours

500 Mo d'internet
500

Plan valable 7 jours.
Composez *600# et bénéficiez des bons plans pixX